

Vol. 65 No 44 SAINT-BONIFACE JEUDI 2 MARS 1978

DE SAINT-BONIFACE A SAINT-VITAL

Même après confrontation, la décision demeure.

Les conseillers du Comité communautaire de Saint-Boniface et de Saint-Vital ont dû littéralement faire face au peloton d'exécution lundi, lorsque des individus et des représentants de divers organismes de la communauté francophone ont manifesté leur mécontentement vis-à-vis la décision prise par le Comité le 13 février, de déménager au 604, chemin Sainte-Marie à Saint-Vital, les bureaux et les services présentement offerts au 219, boulevard Provencher.

Après maintes délibérations, le conseiller Provost est revenu sur sa décision tandis que les conseillers Ducharme et Leach ont maintenu leur position en votant pour le déménagement. Le député Robert Bockstael s'est abstenu et de ce fait, la proposition présentée par M. Provost, qui voulait voir le Comité revenir sur sa décision, a été rejetée.

Par ailleurs, M. Armand Bédard, qui a parlé au nom de la Société franco-manitobaine, a laissé entendre que les conseillers de Saint-Vital Saint-Boniface passeront, en cette année 1978, à l'histoire d'un peuple, comme étant ceux qui ont rayé définitivement de la carte municipale du Manitoba, la ville de Saint-Boniface. M. Bédard a aussi fait allusion au fait que le geste posé par les conseillers communautaires marquera l'histoire déjà fort longue de la suppression lente et décisive des Franco-Manitobains et en plus, il a averti que même si ce geste avait été posé intentionnellement ou non, le résultat aurait été le même! On supprime purement, simplement et graduellement les services communautaires et municipaux en langue française. Ces services existaient depuis plus de 100 ans. De plus, on en est conscient puisqu'on met la loi en vigueur et on prévoit un système d'information bilingue. Au nom du progrès et de l'efficacité, on élimine les services, pour passer à l'information. Or il ne s'agit pas d'un pas en avant, mais bel et bien d'un pas de géant en arrière.

DES DECISIONS PRISES AU DEPEND DES CITOYENS

D'autre part, Lucien Loiselle président du Comité des citoyens du Nord *Saint-Boniface a fait remarquer aux* conseillers que, même s'ils ont la responsabilité de représenter les citoyens, ceci ne leur donne pas carte blanche pour prendre toutes sortes de décisions sans consulter les électeurs et sans respecter certains contextes qui sont des réalités dans leur quartier. "De ce fait, a-t-il continué, nous vous demandons de renverser votre motion no 233 pour les raisons suivantes: 1) Saint-Boniface est la région qui doit demeurer le noyau de l'administration civique communautaire à cause de son histoire, sa population et son industrialisation; 2) Vous pouvez respecter plus facilement votre application de la Partie III, de l'Acte de la Charte de Winnipeg en gardant à Saint-Boniface les bureaux communautaires; 3) Les citoyens francophones ne veulent plus être considérés et de fait traités comme des citoyens de deuxième ordre dans leur propre cité; 4) En tant que nos représentants, vous nous devez de respecter le contexte social et historique de notre quartier. En plus nous voulons vous rappeler que Saint-Boniface exigera toujours que des réunions du comité communautaire aient lieu à Saint-Boniface".

Par ailleurs, M. Georges Forest s'est prononcé en tant que citoyen en disant que pour conserver la communauté de Saint-Boniface, on nous a promit toutes sortes de belles choses mais, ce ne fut que des voeux pieux d'étapes en étapes: en 1960 le *gouvernement 'Métro", en 1963 Saint-*Boniface est reconnu comme étant la zone Winnipeg (6), en 1971 l'amalgamation totale avec les communautés qui conservent leurs territoires et leur identité, en 1977 le grand fusionnement, Saint-Boniface se trouve jeté dans un grand Mic-Mac... c'est la grande commune".

Marc Labelle

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-BONIFACE ACCUSE

Les conseillers municipaux manqueraient d'intérêts

"Il est fort probable que l'instauration d'une politique bien ordonnée au sein du comité, a été, l'an dernier, une des réalisations les plus importantes de la Chambre de commerce de Saint-Boniface, a déclaré le président sortant M. Yves Lord, dans son discours prononcé à l'occasion de la réunion annuelle de la Chambre, tenue la fin de semaine dernière. Par ailleurs, a-t-il dénoncé, pendant que nos conseillers municipaux s'intéressaient à autres choses que l'intérêt des citoyens et tandis que le gouvernement municipal qui, arbitrairement, se permettait de prendre toutes sortes de décisions avec ou sans approbation, la communauté de Saint-Boniface risquait de tout perdre ce qu'elle avait, antérieurement au "Winnipeg Metro establishment" de 1961".

"Tout bien considéré et tenant compte de centaines d'études, de dossiers et de discours présentés au gouvernement municipal de Winnipeg, par des groupes de citoyens de notre communauté, il semblerait que notre situation est évidente. Le "City of Winnipeg Act" (sic) implanté en 1972, garantissait à la communauté de Saint-Boniface, tous les services actuels dans les deux langues. Ces services ont presque tous été biffés, sauf les employés de la fourrière; les services bilingues y sont demeurés... enfin, il vaut mieux ne pas trop s'y attarder. Une personne se pose plusieurs questions lorsque son gouvernement municipal décide de retirer ses services et lorsque ses propres conseillers ratifient ce genre de décisions".

Par ailleurs, il ne faut surtout pas oublier de mentionner que le rapport annuel de la Chambre de commerce de Saint-Boniface a été uniquement rédigé en langue anglaise, même si certains nouveaux membres francophones ont prêté serment en français.

D'autre part, le maire de Winnpeg, Robert Steen, s'est aussi prononcé sur la situation des Franco-Manitobains de Saint-Boniface. "Vous devez relever le défi et il est de votre responsabilité de maintenir la culture et le patrimoine canadien-français dans votre communauté. Vous l'avez fait durant le Festival du Voyageur. J'espère honnêtement que les communautés de Saint-Vital et de Saint-Boniface examineront à nouveau la décision."

Le maire a aussi fait des déclarations concernant certains investissements éventuels, notamment celui d'un tiers de million de dollars, réparti sur une période de cinq ans, qui servirait à la production aérienne. "Nous sommes le centre des Forces armées canadiennes et ceci signifie qu'une solde de $400 millions est investie, chez nous, chaque année. Le gouvernement fédéral prévoit investir $2.3 millions dans la production aérienne dont 15 pour cent au Manitoba.

L'UNITÉ NATIONALE

Le directeur de la Chambre de commerce du Manitoba, M. Wes Rowson a par ailleurs fait part d'un projet pilote qui est fondé sur l'unité canadienne. Le projet, inauguré par la Chambre de commerce du Manitoba, consiste à établir un échange entre les hommes d'affaires du Québec et du Manitoba. Au début du mois de février, des représentants de huit petites entreprises du Manitoba se sont rendus au Québec, pour y séjourner durant une semaine. Au mois de mars, les Manitobains accueilleront, à leur tour, des personnes d'affaires du Québec.

"Le programme vise à susciter une meilleure entente entre les personnes d'affaires de langues française et anglaise, et à établir un sentiment d'unité", a expliqué le directeur.

Marc Labelle

VOIR PAGE 12

point de vue

Selon une convention adoptée lors du dernier congrès de l'association des HEBDOS RÉGIONAUX, à laquelle est affiliée LA LIBERTÉ, chaque hebdomadaire membre doit reproduire une fois l'an le code d'éthique professionnelle des HEBDOS RÉGIONAUX. Des principes plus que jamais d'actualité, qu'il est parfois bon de lire ou de relire. Histoire de se souvenir que nous vivons en démocratie, du mieux que nous le pouvons. À chacun de se renseigner sur ses droits, mais aussi ses devoirs.

CODE D'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Le journal hebdomadaire est un medium d'information qui a une influence profonde sur la vie des personnes et des groupes auxquels il s'adresse. Le journal hebdomadaire a donc une grande responsabilité envers ses lecteurs et le milieu qu'il sert. Les éditeurs d'hebdomadaires reconnaissent le droit strict de l'homme et surtout de l'homme contemporain à être bien informé à se former librement une opinion et à l'exprimer et ils entendent contribuer à son information.

C'est pourquoi les hebdomadaires adhèrent au principe de la liberté de recueillir et de diffuser les informations, ils le considèrent comme une base essentielle au libre épanouissement de l'homme et de la communauté humaine. Les hebdomadaires croient aussi que la liberté de presse est la garantie d'une libre discussion indispensable au fonctionnement d'un Etat démocratique.

Les journaux hebdomadaires s'engagent à accomplir leur mission première qui est de servir la société dans la liberté et la vérité. En conséquence, ils adoptent le code d'éthique suivant.

RECHERCHE DE LA VÉRITÉ

Le journal hebdomadaire a pour premier et constant souci d'apporter à ses lecteurs une information exacte, complète, honnête et de bon goût.

1- Le journal hebdomadaire ne tente pas d'obtenir des informations, des photographies ou des *documents au moyen d'abus de confiance*, de subornation, de chantage ou d'autres procédés malhonnêtes.

2- Le journal hebdomadaire respecte les engagement pris et particulièrement le secret professionnel concernant les sources de ses informations, même au prix de sanctions pénales.

COMMUNICATION DE LA VÉRITÉ

Le journal hebdomadaire situe la vérité au-dessus de tout et la respecte en raison du droit qu'ont ses lecteurs de la connaître.

3- Le journal hebdomadaire recherche la fidélité aux faits dans toute information et relate les activités humaines sans en déformer le sens et sans tromper ses lecteurs.

4- Le journal hebdomadaire s'interdit de diffuser délibérément de la publicité ou des informations qu'il sait être fausses, mensongères et contraires à la moralité publique.

5- Le journal hebdomadaire rejette les informations douteuses ou, s'il les publie, précise leur degré de probalité et les limites de ses propres possibilités d'investigation.

6- Le journal hebdomadaire évite d'escamoter les faits ou les idées qui lui déplaisent, de masquer ou de maquiller la vérité.

7- Le journal hebdomadaire évite d'accentuer le côté sensationnel des nouvelles de caractère morbide ou trivial.

8- Le journal hebdomadaire s'interdit les titres en contradiction avec le contenu des informations, les truquages ou l'emploi malhonnête des illustrations et documents.

9- Le journal hebdomadaire rectifie promptement et loyalement les informations qui se révèlent erronées, surtout si elles sont préjudiciables.

10- Le journal hebdomadaire, pour éviter toute forme de compromission, n'acceptera aucun cadeau, aucune prime, aucune faveur qui risque d'aliéner sa liberté et d'amener ses collaborateurs à violer l'éthique professionnelle.

11- La direction du journal hebdomadaire assume la responsabilité de tout ce qui se publie dans le journal.

RESPECT DES JOURNALISTES

12- L'éditeur ou le propriétaire d'un journal hebdomadaire détermine la politique éditoriale mais il n'oblige aucun éditorialiste à écrire à l'encontre de sa conscience.

13- Le journaliste au service d'un hebdomadaire ne subira aucune représaille de la part de la direction pour la publication d'informations d'intérêt public conforme à la vérité.

DROITS DU PUBLIC

Le journal hebdomadaire place l'intérêt général au-dessus de l'intérêt particulier, étant sauf les droits inviolables de la personne humaine.

14- Le journal hebdomadaire s'interdit tout ce qui peut causer un préjudice grave sans raison suffisante en s'immisçant dans la vie privée des personnes.

15- Le journal hebdomadaire s'interdit la diffamation, le chantage, les accusations sans preuve et ne diffuse les accusations fondées et les informations défavorables concernant une personne, un groupe ou une institution que si leur caractère public et l'intérêt général l'imposent.

16- Le journal hebdomadaire ne préjuge pas des décisions de la Justice et évite de les influencer par des comptes rendus tendancieux.

LES HEBDOS RÉGIONAUX

lettres à LA LIBERTÉ

La Liberté

Bonjour,

Pour la neuvième année consécutive, on a vu venir et passer notre Festival du Voyageur. Et quel Festival! Beaucoup l'ont attendu avec impatience, plus encore s'y sont plongés avec entrain, et tous l'ont vu partir avec regret, en se promettant de s'y retrouver l'an prochain.

La direction et les employés du Festival sont aussi un peu chagrinés de voir que toute la fête soit reléguée au pages du passé...Leur travail pourtant n'est pas pour autant terminé; les comptes, rapports financiers, rapports généraux, lettres et réunions exigent tous qu'on s'occupe d'eux. Ce boulot sera quand même agréable cette année vu le grand succès connu.

Il va sans dire que ce succès est le fruit de l'effort concentré de centaines de gens, et notamment de l'équipe de **La Liberté**. En effet, le Festival doit un franc "chapeau" à votre journal pour le solide coup de main qu'il nous a donné. Par vos nombreux reportages renseignés, vos articles favorables et vos pages pleines de photos, vous avez beaucoup fait pour encourager la participation des francophones, participation bien essentielle à l'épanouissement du Festival, voire sa survie.

Nous disons donc un sincère merci à Claude, Bernard, Marc, Diane, Lorraine, Gérard, Régina et Odette.

Merci,
Le Festival du Voyageur

René Turenne
Agent d'Information

C'est fait; ça s'est concrétisé! Oui, notre grand rêve d'avoir les Coqueluches parmi nous est devenu réalité. Nous qui étions des admirateurs acharnés de ces artistes, ressentions une profonde jalousie. Ces vedettes étaient les hôtes de tous et chacun dans l'Est alors que nous étions dans l'impossibilité de leur témoigner notre égard pour leur assiduité à nous divertir tous les jours.

Guy et Gaston ne se rendaient pas compte qu'ils étaient si connus des gens d'ici. Ils furent immensément surpris de voir la foule qui s'est rendue à l'aéroport pour les accueillir. Les chants et la musique ont bien commencé ces jours de festivités. Dans leur étonnement, les vedettes ont exprimé le regret de ne pas s'être rendus plus tôt à Saint-Boniface.

L'événement exceptionnel nous a fait connaître d'un océan à l'autre. Il nous a permis d'ouvrir nos coeurs pour recevoir chaleureusement nos amis de l'Est. Par ailleurs, ils auront vite fait de constater que nos aspirations rejoignent les leurs car nos racines ont germé chez eux.

Donc, à tous ceux qui ont contribué à l'émission, je vous dit merci.

Mme Anita Pelland
Aubigny, Manitoba

"Coup de pouce"

Cher monsieur,

Depuis longtemps, j'ai l'intention de vous envoyer de l'argent pour "La Liberté" que je reçois depuis plus d'un an.

J'espère que vous n'avez pas trop de clients qui lisent le journal avec plaisir et qui oublient de vous remercier!

Je pense que j'ai commencé à recevoir "La Liberté" au mois de juin 1976 et j'espère que je le recevrai encore pour longtemps.

Merci,
Irma Titson,
Portage la Prairie,
Manitoba.

Monsieur,

Pour notre journal "La Liberté", je vous envoie mon "coup de pouce" de $10.00. J'aime lire notre hebdomadaire français. Merci à tous ceux qui travaillent à sa publication.

Sincèrement,
Mme Alexis Jamault,
Notre-Dame-de-Lourdes,
Manitoba.

Chers lecteurs,

À la suite de l'émission "Génies en herbe" qui opposait Saint-Pierre-Jolys et Saint-Jean-Baptiste, je voudrais faire connaître quelques petits détails qui furent omis à la télévision.

Ceux qui ont regardé l'émission auront remarqué que Saint-Jean avait d'abord gagné mais qu'apparemment, on avait oublié d'accorder 10 points à Saint-Pierre. Je me demande combien de spectateurs l'ont remarqué au cours de l'émission. De plus, il semblerait que Farenheit ne soit plus l'inventeur du thermomètre. C'est pourtant ce que les élèves apprennent à l'école. Nous le trouvons également dans plusieurs livres qui citent les inventeurs. Ce sont ces mêmes livres qui servent de référence aux élèves. Même si ce sont de vieux livres comme nous l'ont fait remarquer les responsables de l'émission, on peut leur faire remarquer qu'ils ont eux-mêmes déjà accepté cette réponse. Je me demande à qui l'on doit se référer pour préparer ces étudiants si on ne peut se fier aux propres questions et réponses des responsables.

C'est pourtant dommage que les spectateurs n'aient pas pu voir les deux heures qui se sont écoulées avant le changement du pointage. En tant qu'éducateur, il me semble qu'on ne devrait pas laisser croire aux étudiants que celui qui gueulera le plus fort fera changer la décision d'un juge. C'est pourtant ce qui s'est produit.

Je félicite sincèrement les quatre étudiants de Saint-Jean qui ont su se montrer assez adultes pour revenir après deux heures d'attente simplement pour donner leur victoire, pourtant méritée, à l'autre équipe. Je me demande combien d'adultes auraient pu faire face à un tel désappointement comme l'ont fait ces quatre jeunes. Ils ont certainement fait honneur à leur école.

C'est difficile de subir une injustice, mais j'espère que ces élèves trouveront un peu de consolation sachant que toutes ces heures d'études, que toute cette énergie ont valu plus que la défaite.

Gisèle Palud
Professeur,
Saint-Jean-Baptiste

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos régionaux.

GÉRANCE: Claude Gagné

JOURNALISTE: Marc Labelle

JOURNALISTE COOPÉRANT: Bernard Bocquel

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon, Lorraine Sabo.

MONTAGE: Gérard Gagné

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Claude Gagné

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

informations provinciales

Le Secrétariat d'Etat a réparti une somme de $47,500 entre trois organismes de la province du Manitoba. Ces appuis financiers ont été distribués suivant les programmes administrés par trois Directions du Secrétariat d'État: les groupes minoritaires de langue officielle, la promotion de la femme et les citoyens autochtones. Ces programmes ont pour but la promotion et l'amélioration de la participation des citoyens dans tous les aspects de la vie canadienne.

Ces octrois ont été répartis de la manière suivante. $20,000 pour la S.F.M. dans le cadre du projet "Mini-Franglais" mis sur pied par la Société voilà quatre ans et qui regroupe, deux fois par semaine, des enfants d'âge pré-scolaire et leurs mères. Ces rencontres ont pour effet d'intéresser certains éléments dispersés de la communauté anglophone à la langue et à la culture française.

D'autre part, le Comité manitobain d'action pour la promotion des statuts de la femme ("Manitoba Action Committee on the Status of Women") a obtenu une subvention de $6,500 et l'Association des femmes métisses du Manitoba Inc. ("Metis Women's Association of Manitoba Inc.") $21,000.

■ ■

LES ENTRETIENS CANADA-MANITOBA DU MEER SONT PROFITABLES.- "Le Canada et le Manitoba discutent de certaines ententes qui visent à faire le partage du coût des mesures spéciales dont l'objectif est d'accélérer le développement économique au Manitoba", a déclaré Marcel Lessard, ministre de l'Expansion économique régionale (MEER), lors d'une visite, la semaine dernière, à Winnipeg.

Le ministre s'est rendu à Winnipeg à l'occasion de l'assemblée annuelle des ministres, qui a été convoquée en vertu de l'entente-cadre de développement (ECD) Canada-Manitoba signée en 1974 pour une durée de 10 ans. M. Lessard a rencontré M. Don Craig, ministre des Finances, à qui il incombe de coordonner la programmation du MEER au niveau provincial.

D'autre part, le ministre Lessard a dit qu'"un des premiers objectis du MEER est de s'assurer que les efforts fédéraux tiennent compte des priorités établies par les provinces, et notre réunion nous a fourni l'occasion d'examiner et d'étudier toute une gamme de projets qui intéressent le nouveau gouvernement manitobain. Il est entendu que le but collectif du MEER et de la province sera de s'appliquer à une programmation conjointe qui tient compte à la fois des avantages économiques durables et de la création immédiate du plus grand nombre d'emplois.

La province prévoit de mettre sur pied certains projets visant à atteindre ces objectifs, et j'ai demandé aux membres de mon personnel de collaborer avec les fonctionnaires provinciaux pour formuler, le plus tôt possible, des recommandations précises relatives à de nouvelles ententes foncières." M. Lessard a ajouté que cette programmation coordonnée sera surtout axée sur l'expansion des industries manitobaines.

représentativité de la SFM à "CAHIER MANITOBAIN"

RÉPONSE LE 9 AVRIL



Le président de la SFM
M. André Fréchette:
"venez le 9 avril..."

On s'attendait, on aurait pu s'attendre, on croyait qu'André Fréchette, le président de la Société franco-manitobaine, aurait été mis sur la sellette lors de l'émission spéciale de "Cahier manitobain", où l'on "s'attaquait" au "problème" de la représentativité de la S.F.M. A tort, ou presque. Le mot "problème", par ailleurs, n'est certainement pas discuté, puisque depuis presque 10 ans, depuis qu'existe la SFM, les discussions et les déclarations sur la nécessité d'une meilleure communication avec les Franco-Manitobains furent nombreuses.

Mais il n'est pas ressorti grand chose de concret. Rien qui n'aurait pas déjà été dit à un moment ou à un autre. Pour personne pas question de se lancer dans de grandes critiques. Les auditeurs croyaient-ils vraiment que le but de l'émission était de jeter le discrédit sur la SFM? A tel point qu'il fallut préciser que l'objectif de l'émission était de demander aux gens ce qu'ils pensaient de la SFM. Ni plus, ni moins. Peut-être les auditeurs ont-ils été déroutés par la formulation de la question?

Ainsi une personne qui appelait ajoutait: "il est dangereux de se questionner sur la représentativité. Car on pourrait oublier ce qu'il faut faire". D'autres, comme le Dr Henri Marcoux, se demandaient s'il ne fallait pas envisager une restructuration de certaines parties de la SFM, pour pallier le manque de consultation, de communication, donc pour augmenter encore la représentativité.

Bon. Maintenant que tout le monde semble s'accorder sur le fait (du moins peut-on le penser après avoir écouter l'émission) que la SFM représente (quand même) des Franco-Manitobains, il ne reste plus qu'à faire une autre émission, en posant une question que tout le monde devra trouver constructive: "Comment rendre la SFM encore plus représentative?"

Mais dans le fond, le président de la Société a déjà répondu à la question en affirmant que "la seule façon de remédier au problème de la représentativité est de venir à l'assemblée annuelle du 9 avril". Les personnes qui jugeront utile d'y assister jugeront de l'utilité de reprendre le débat qui dure depuis, répétons-le encore, la création de la SFM.

bb

Les demandes de la FFHQ:

- rencontrer le Premier Ministre
- obtenir une commission permanente

La Fédération des Francophones Hors Québec, la F F H Q , a réagi officiellement le 21 février dernier à l'annonce des mesures adoptées par le gouvernement fédéral "visant le mieux-être des minorités de langue officielle". La F F H Q sollicite dans les "plus brefs délais" une rencontre avec le Premier Ministre, Pierre Elliot Trudeau, car la déclaration du Secrétaire d'État M. John Roberts, le 20 décembre 1977, ne répondrait pas aux exigences de la Fédération.

Ces revendications sont d'une part le développement des communautés francophones hors Québec, ainsi que la volonté de participer activement à l'élaboration de cette politique. Or les représentants de la F F H Q estiment qu'ils ne peuvent remplir *pleinement ces objectifs, dans la mesure où il existe "un mécanisme d'accueil inhospitalier,* truffé d'intermédiaires encombrants".

Un fois de plus, la F F H Q demande la création d'une commission mixte permanente qui se rapporterait directement au Cabinet, et au sein de laquelle siégeraient bien sûr des membres de la Fédération. Signalons qu'à l'heure actuelle le canal par lequel les francophones hors Québec essaient de se faire entendre au plus haut niveau est assez complexe. En effet, les agents dans les bureaux régionaux et locaux servent d'intermédiaires pour transmettre les *problèmes particuliers aux "décisionnaires".*

Durant la conférence de presse, les représentants de la F F H Q ont encore insisté avec force sur le fait que "l'ère où l'on réussissait à faire taire les minorités est révolue. Les politiciens commencent seulement à s'en rendre compte. Les solutions administratives ne suffisent plus. La volonté politique doit intervenir". Attendons à cet effet la réponse du Premier Ministre du Canada à la demande d'entrevue que sollicite la F F H Q

bb

Billet

par coeur

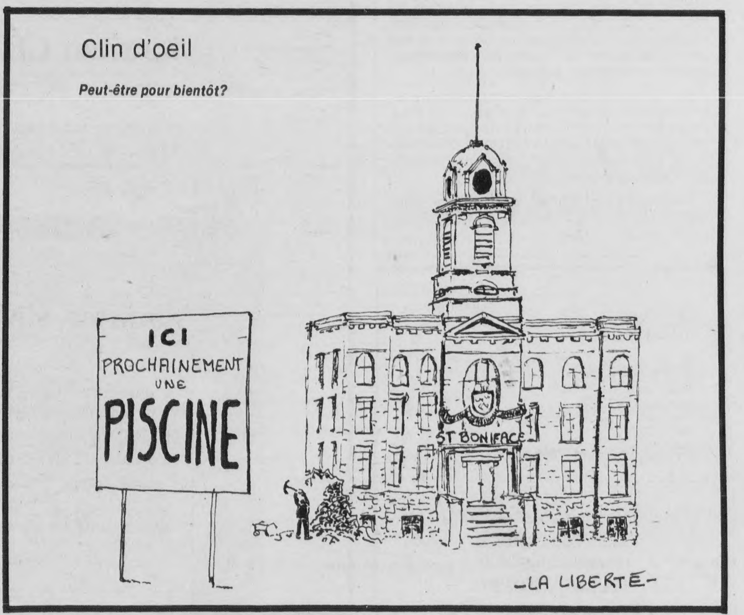
La campagne qui se déroule actuellement sur le coeur et ses problèmes rappelera sans doute pour beaucoup de gens la question de l'assimilation des Franco-Manitobains. En effet, combien de coeurs se sont-ils brisés, de familles désunies parce qu'un-une francophone a épousé un-une anglophone?

Après l'assimilation psychologique, l'assimilation par le coeur! La plus terrible, la plus insidieuse. Car personne ne peut résister à de beaux yeux bleus innocents ou à un sourire d'ange. Mais inutile d'insister. Cette histoire là, on la connait par coeur.

bb

Clin d'oeil

Peut-être pour bientôt?



Parlons impôt

Les distractions de notre vieux professeur de mathématiques ne cesseront jamais de nous faire rire. Vous vous souvenez du jour où à la fin du cours il rangea sa craie dans sa veste et déposa sa montre sur le rebord du tableau. Quelques-unes de ses étourderies n'étaient vraiment pas drôles et le percepteur d'impôt est là pour en témoigner.

Saviez-vous qu'en oubliant d'annexer ses reçus et ses feuillets de renseignements à sa déclaration d'impôt le chèque en remboursement de notre professeur a été retardé de plusieurs semaines? De fait, il est très difficile pour Revenu Canada de traiter une déclaration si certains détails ont été omis. Voyons-en quelques-uns.

Si vous travaillez pour le compte d'un employeur, vous recevrez sans doute un feuillet T4. Ce feuillet vous indique votre salaire l'an dernier, le montant des déductions retenues de votre paye et le montant d'impôt sur le revenu que vous avez versé. Revenu Canada, Impôt a besoin de ces renseignements pour faire le raccord avec les dossiers de votre employeur. Il est donc important d'inclure votre feuillet T4 à votre déclaration.

Si vous réclamez des frais médicaux, des dons de charité, des contributions à un parti politique, des frais de scolarité, des cotisations syndicales ou autres, vous devez annexer vos reçus à votre déclaration. Si vous travaillez pour votre propre compte, vous devez soumettre un état de vos revenus et dépenses.

N'oubliez pas de vérifier vos calculs et de transposer les bons montants sur les lignes prévues à cette fin. Les contribuables transposent souvent les données de leur copie brouillon à leur copie finale de façon incorrecte.

Vérifiez également l'exactitude de vos nom, adresse et numéro d'assurance sociale; si votre déclaration personnalisée comporte des erreurs, inscrivez les corrections. Il est très difficile pour le Ministère de vous envoyer un chèque en remboursement, s'il ne connaît pas votre identité.

Vérifiez que toutes les annexes dûment remplies sont incluses lorsque vous postez votre déclaration. Revenu Canada doit vérifier vos calculs aussi bien que le montant final qui figure sur votre déclaration.

Lorsque vous avez rempli votre déclaration, signez-la et inscrivez votre numéro de téléphone et la date. Votre signature indique que vous avez lu et êtes d'accord avec les montants et que personne n'a rempli votre déclaration à votre insu.

D'abord et avant tout, lisez votre *Guide d'impôt*. Vous y trouverez réponse à la plupart de vos questions. Si vous le lisez attentivement, vous éviterez sans doute d'oublier des renseignements ou de commettre des erreurs.

LA DÉCLARATION QUE VOUS TROUVEREZ AU BUREAU DE POSTE A CHANGÉ DE FORMAT

Ottawa - Cette année, les contribuables qui se présenteront au bureau de poste ou au bureau de district pour obtenir leur déclaration d'impôt trouveront un dossier à la place de l'enveloppe de documents habituelle.

Ce nouveau format, dont on fait l'expérience cette saison dans les bureaux de poste et les bureaux de district, est à la fois plus économique et plus simple à produire.

"La mise sous pli des annexes, du guide et de la déclaration d'impôt est une perte de temps et entraîne trop de frais", a déclaré un représentant du Ministère. "La suppression de cette étape permet de gagner du temps et d'économiser argent et énergie", a-t-il ajouté.

Bien que la déclaration du bureau de poste ait une nouvelle apparence, le dossier renferme exactement les mêmes documents que ceux qui sont envoyés par la poste à l'attention personnelle des contribuables ayant produit une déclaration l'année précédente.

Les déclarations d'impôt pourront être obtenues aux bureaux de poste et dans les bureaux de district.

Vous n'avez pas reçu votre T4?

Vous êtes prêt à remplir votre déclaration d'impôt sur le revenu et vous n'avez pas votre feuillet T4?

Si, à la fin de la seconde semaine de mars, vous n'avez toujours pas reçu d'état de votre traitement ou de votre salaire, les fonctionnaires de Revenu Canada, Impôt vous rappellent que vous devriez demander à votre employeur de vous en envoyer un. Les personnes qui ont travaillé pour plus d'un employeur au cours de l'année écoulée doivent normalement recevoir un feuillet de renseignements T4 de chacun de leurs employeurs.

Lorsque des contribuables négligent d'inclure les feuillets de renseignements nécessaires lors de la production de leur déclaration d'impôt, le traitement des déclarations est retardé et des demandes de déduction, même bien-fondées, risquent d'être rejetées. Chaque année, l'absence de feuillets de renseignements, y compris des T4 (état du traitement ou du salaire), des T4A (état du revenu de pension, de rente et d'autres sources) et des T4U (prestations d'assurance-chômage), est à l'origine de nombreux retards dans l'émission des chèques de remboursement.

Le 30 avril, date limite de production des déclarations, les contribuables qui n'ont pas encore reçu de feuillet T4 de leur employeur devraient remplir leur déclaration d'impôt en calculant approximativement leur traitement ou leur salaire pour l'année, ainsi que les retenues à la source couvrant les cotisations au Régime de pensions du Canada, les primes d'assurance-chômage et l'impôt sur le revenu. La déclaration devrait être accompagnée d'une lettre expliquant les mesures qu'ils ont prises et indiquant le nom et l'adresse de l'employeur qui n'a pas fourni de T4. Il est également bon d'inclure les talons des chèques de paie reçus de l'employeur.

Le contribuable qui reçoit une T4 après l'envoi de sa déclaration d'impôt devrait la faire parvenir au bureau de district d'impôt avec une note explicative mentionnant son numéro d'assurance sociale. La T4 manquante sera rattachée à la déclaration d'impôt et les redressements appropriés seront effectués.

Cette année, pour la première fois, la déclaration d'impôt contient un espace que le contribuable peut utiliser pour joindre ses feuillets de renseignements et ses reçus. Le Ministère espère que cette mesure rappellera aux contribuables d'inclure toutes les pièces nécessaires et qu'elle réduira les retards de traitement.

Collège Universitaire de Saint-Boniface



200, avenue Cathédrale, Saint-Boniface - Tél.: 233-0210

"AU CENTRE DE LA COMMUNAUTE.... LE COLLEGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE."

DEUX CONFÉRENCES

Le Comité culturel du Collège universitaire de Saint-Boniface a le plaisir d'annoncer les conférenciers suivants:

Monsieur GÉRALD GODIN

poète et député à l'Assemblée nationale du Québec, sur le sujet:
LE SYNDROME DE LA SUN LIFE, MALADIE QUEBECOISE

LE MARDI 7 mars 1978
à 20 heures
Collège universitaire de Saint-Boniface, salle 2127
Entrée libre

Madame SIMONE VIERNE

professeur invitée à l'Université de Guelph,
spécialiste de la littérature romantique française, nous parlera de:

DEUX ROMANS INITIATIQUES EN 1864: **LAURA** *DE GEORGES SAND*
LE VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE *DE JULES VERNE*

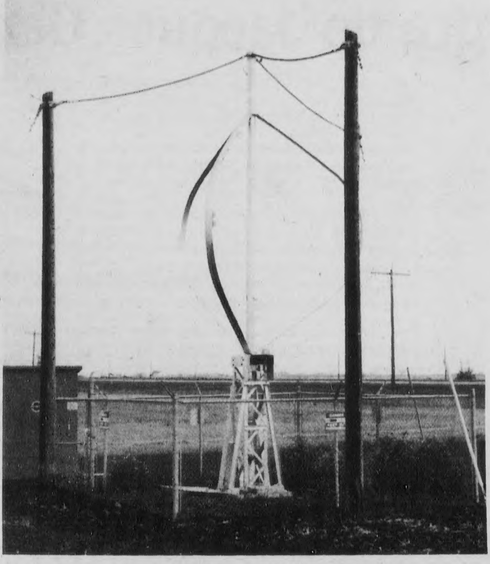
le mercredi 8 mars 1978
à 16h30
au Collège universitaire de Saint-Boniface, salle 2127
Entrée libre

informations générales

EMPLOIS D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANTS EN 1978.- OTTAWA... Le ministre de la Santé et du Bien-être social a annoncé que 265 étudiants seront embauchés cet été par l'entremise de son Ministère. A cette fin, une somme de $780,000 sera attribuée à même le fonds d'initiative pour étudiants de la Direction de l'Usage non médical des drogues de la Direction générale de la Protection de la santé. Ce programme d'embauche pour l'été s'inscrit dans le cadre du programme d'emplois d'été pour étudiants du gouvernement fédéral.

LA FÉDÉRATION DE L'ÂGE D'OR DU MANITOBA.- La Fédération de l'Âge d'Or du Manitoba est une nouvelle organisation qui s'est formée en juin 1977. Un des buts de la FADOM est de voir à ce que les droits des gens de l'âge d'or soient respectés en plus d'informer les personnes à l'âge de la pré-retraite, soit les cinquante-cinq ans et plus. La FADOM se prépare à fêter son ouverture officielle qui aura lieu le 12 mars au centre culturel franco-manitobain situé au 340, boulevard Provencher à Saint-Boniface. Notre activité sera une "Cabane à sucre", une première au Manitoba. Une "Cabane à sucre" est un rassemblement social printanier caractérisé par la joie de vivre. À l'occasion de cette fête on y extrait le sirop délicieux de la sève d'érable. L'atmosphère qui règne durant cette journée est celle du son des violons, danse carrée et "calleur" endiablé mêlé des cris joyeux d'enfants qui s'amusent dans la neige, le tout animé par les gens de l'Âge d'Or.

La journée comprendra une messe à 11h, l'ouverture officielle, une partie de tire d'érable (à l'extérieur), un repas de la cabane à sucre (intérieur), et sans oublier de quoi se rafraîchir le gosier. Il y aura du sirop d'érable en vente, de même que la présentation d'un film sur la fabrication du sirop d'érable (en français et en anglais), d'une durée de 30 minutes. Cette journée est ouverte au public. Venez en grand nombre et amenez vos enfants, vos parents, vos amis et même vos ennemis. Le tout se terminera à minuit. On vous attend le 12 mars. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M. Pierre Meunier au numéro 247-5162.



LE VENT AU SERVICE DE L'AGRICULTURE.- Dans les Prairies, les éoliennes servaient jadis à pomper l'eau pour le bétail, irriguer les cultures et même produire un peu d'électricité. Aujourd'hui, alors que l'énergie devient de plus en plus rare et coûteuse, certains chercheurs se tournent de nouveau vers l'éolienne. D'ici une décennie, on pourrait en faire deux usages à la ferme. Elle deviendrait une source d'appoint en électricité pour le réseau principal, ou alors elle servirait à alimenter un système d'accumulateur équipé d'un convertisseur pour transformer le courant direct des batteries en courant alternatif.
Selon un chercheur d'Agriculture Canada, d'ici une dizaine d'années, les agriculteurs pourront se servir d'éoliennes *comme source d'énergie d'appoint. Ce sera un retour aux sources. N'utilisait-on pas jadis les éoliennes pour pomper l'eau dont le bétail avait besoin?*

ASSURANCE-VIE - Les Canadiens détiennent actuellement par personne, plus d'assurance-vie que toute autre population au monde. On estime le montant moyen de l'assurance-vie que détient chaque Canadien à $11,000., à comparer à $10,850. chez les Américains. Cependant, par rapport au revenu national, le Canada occupe la troisième place, derrière les États-Unis et le Japon. On trouve ces chiffres dans l'édition de 1977 des faits sur l'assurance-vie au Canada.

DÉVELOPPEMENT ET PAIX.- L'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix (O.C.C.D.P.) s'engage maintenant dans la deuxième décennie de son existence. Dans le diocèse de Saint-Boniface, depuis les débuts, une action constante a témoigné d'une volonté commune à développer le sens d'une responsabilité à l'égard du Tiers-Monde.

CINÉMATOGRAPHIE.- Les recettes provenant des admissions dans les 1,129 salles de cinéma et les 309 ciné-parcs en exploitation au pays se sont élevées à $224 millions en 1976. Les revenus provenant de toutes les autres sources (concessions, rafraîchissements et distributrices automatiques) ont totalisé $54.6 millions.

SILVERWOOD DAIRIES a reçu une subvention pour créer un nouveau dessert congelé à base de lait écrémé, et d'autres groupes cherchent à trouver de nouvelles formes de préparation de yogourt avec du lait et de la crème.

L'HÔPITAL GÉNÉRAL ET SON SYMBOLE.- Les bras gris représentant la fourche de la rivière Rouge et de la rivière Assiniboine rappellent l'endroit où se situe l'hôpital. La couleur grise des bras a été choisie pour rendre hommage aux fondatrices de l'hôpital, les Soeurs Grises. La petite bâtisse représente le premier hôpital, qui possédait quatre lits en 1871. La croix qui surmonte *la petite bâtisse est là pour proclamer les convictions religieuses de* l'hôpital et de ses intrépides fondatrices.

cuisine

LE SAUMON EN CONSERVE DE LA C.B. FAIT LE POIDS METRIQUE

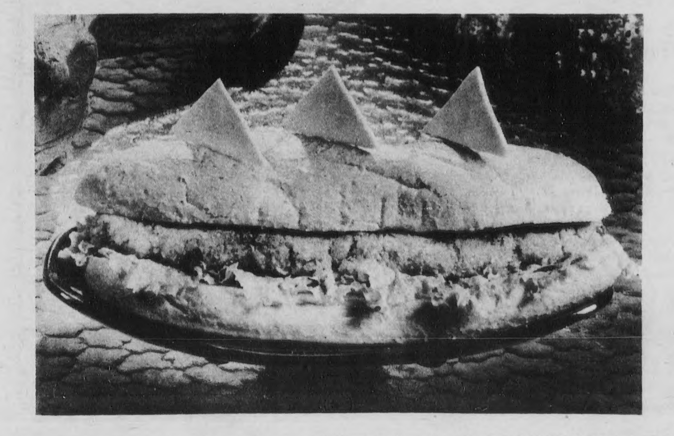
Pour saluer mars, le mois des recettes en métrique, nous avons révisé l'un de nos classiques, le "chien chaud" d'un pied!

Le résultat? *Un chien de mer de 30.4 cm!...* sandwich sous-marin qui fait le poids métriquement *et* nutritivement!

Peu importe la variété ... sockeye, cohoe, rose, keta... le saumon en conserve de la Colombie Britannique est une source de protéines complète, à la fois délicieuse et si commode! Les protéines sont accompagnées de phosphore, d'iode, de niacine et de vitamines A et D. Et si on consomme les tendres arêtes, on obtient du calcium.

Et aucune perte à déplorer! Le saumon de la C.B. est mis en conserve dans trois formats pratiques de boîtes (106 g, 220 g, 439 g), dont le contenu entier est comestible, jusqu'au jus naturel et savoureux.

Aliment pratique, bon au goût et riche en nutriments, le saumon en conserve de la C.B. ne craint pas le métrique.... il fait largement le poids!



LE CHIEN DE MER DE 30.4 cm

Pour 6 appétits du midi normaux, ou 3 gargantuas!

- 2 boîtes (220 g chaque) de saumon de la C.B.
- 150 ml de biscuits soda émiettés gros
- 1 oeuf, battu légèrement
- 1 petit oignon, haché
- 15 ml de beurre ou de margarine
- 5 ml de sel
- 2 ml de poivre
- 'Chips" de pommes de terre émiettées
- 3 longuets pour "sous-marins", fendus et beurrés (grillés si désiré)
- Laitue
- Cornichons à l'aneth, tranchés

Fractionner le saumon dans son jus et écraser les arêtes. Mélanger avec miettes, biscuits et oeuf battu. Sauter l'oignon au beurre, et ajouter. Saler et poivrer. Diviser la préparation en 6 portions, donnant la forme de saucisses. Rouler dans les chips. Passer au beurre, tournant délicatement à la fourchette pour bien dorer en entier. Déposer 2 "saucisses" de saumon dans chaque pain garni de laitue et de cornichons. Servir tel quel pour trois bons mangeurs, ou partager pour six appétits moyens.

30 P'TITES MINUTES avec Florian Carrière
(Deuxième partie)

L'Ordre de Jacques Cartier

par Guy O'Bomsawin

Dans la dernière parution, Florian Carrière avait nettement défini le caractère de cette société "discrète" qu'était l'Ordre de Jacques Cartier (OJC). Il en avait rappelé la date de fondation — 1937— et avait bien souligné le fait que l'OJC n'avait qu'un but: obtenir "une place au soleil" pour les Canadiens français.

A ses premiers moments, l'OJC devait créer un réseau qui a permis à de nombreux Canadiens français de détenir des postes-clés à la fonction publique fédérale, et à d'autres de travailler dans leur secteur de compétence, avant de s'affirmer à l'échelle nationale.

Malgré les difficultés créées par des mouvements et des individus non favorables aux francophones, l'OJC a mené plusieurs combats dont ses anciens membres tirent une certaine fierté.

En résumé l'OJC avait une vocation plutôt nationale.

Evidemment, mais nous avions quand même des structures régionales et provinciales qui nous permettaient d'influencer la vie municipale et scolaire, de la même façon que nous encouragions certains fonctionnaires dans la fonction publique fédérale.

A l'occasion, nous nous mêlions d'élections en favorisant des candidats francophones, ou nous faisions pression pour la nomination de tel curé!

L'ordre était une sorte d'entreprise de ressources humaines?

Absolument. Ces ressources étaient volontaires et toujours disponibles.

Clubs Richelieu et jeunesse

Aviez-vous des liens très étroits avec les corps intermédiaires?

Oui, mais dans un sens particulier.

La Société Richelieu a été fondée par l'Ordre, pour combler le manque de clubs sociaux francophones. Les autres clubs n'étaient pas anti-catholiques, mais acatholiques. On a réalisé que ce genre d'organisme correspondait à un besoin de regroupement des francophones, à des fins autres que culturelles et politiques.

Cette Société a créé les clubs que nous connaissons aujourd'hui, mais ceux-ci n'ont pas nécessairement été mis sur pied par des membres de l'OJC. Le rôle de "la Patente" n'était que d'en mousser l'idée et d'encourager tel chef de file à agir en ce sens.

Je dois mentionner que nous sommes très satisfaits de ces clubs, qui répondent au rôle que nous voulions qu'ils aient: permettre aux francophones de se réunir, et fournir des fonds à la jeunesse dans le besoin.

Les clubs Richelieu représentent probablement la manifestation la plus éclatante de l'encouragement apporté aux jeunes tout au cours de l'existence de l'Ordre.

Les jeunes avaient-ils droit de parole au sein de "la Patente"?

Oui. Nous avions des cellules de jeunes dans les universités d'Ottawa, de Laval... Des gars comme Drapeau, Johnson, en faisaient notamment partie. Nous avons aussi appuyé la création d'organismes de jeunes.

De fait, l'Ordre de Jacques-Cartier n'était pas réservé à une soi-disant élite intellectuelle. A Ottawa, par exemple, on comptait aussi bien des avocats, que des médecins, des fonctionnaires et des ouvriers dans une même cellule paroissiale.

Il y avait quand même des membres dits isolés. Il fallait accepter le fait que certains hauts fonctionnaires ne devaient pas s'identifier, s'afficher publiquement comme militants. Ils ne participaient pas aux assemblées, leur nom ne paraissait pas sur nos listes, et c'est la chancellerie qui faisait directement affaire avec eux.

Existe-t-il présentement des organismes dont les objectifs correspondent à ceux de l'Ordre de Jacques Cartier?

L'Ordre a marqué la génération actuelle. Elle a donné le départ, et les objectifs poursuivis par la plupart des organismes francophones sont dans la ligne de ceux que poursuivait "la Patente."

Je dirais même qu'aujourd'hui ces objectifs sont souvent développés davantage parce que les temps ont changé. Par exemple, les Franco-ontariens exigent un système d'éducation parallèle à celui des anglophones. Dans le temps, l'Ordre ne pouvait que s'efforcer d'obtenir un bon système primaire parce que l'éducation en français n'était pas un droit reconnu par le Parlement; il avait plutôt l'allure d'un privilège glissé dans les règlements du ministère ontarien de l'Education.

On ne pouvait exiger en 1910 ce qu'on exige aujourd'hui!

On pourrait peut-être dire que l'Ordre est mort de vieillesse à cause de l'évolution momentanée de la société occidentale?

L'Ordre de Jacques Cartier a éclaté pour un motif fondamental. A un moment donné, les objectifs des Canadiens français à travers le pays ont cessé d'être les mêmes. C'est peut-être le même phénomène qu'on perçoit de nos jours en tentant de prévenir l'éclatement de la Confédération.

Est-ce que l'Ordre n'a pas subi finalement les mêmes épreuves qui laissent la Confédération à court de souffle?

Au Québec, il y avait toujours eu un sentiment de nationalisme partagé par l'ensemble des francophones, et le Québec appuyait aussi les minorités dans leurs revendications.

A cette époque, il y avait encore beaucoup de liens familiaux entre les gens du Québec et ceux des autres provinces, parce que l'émigration était encore assez récente.

Quand ça fait déjà deux ou trois générations qu'on a quitté le Québec, les liens se distendent, comme c'est le cas chez les Franco-américains. Par-dessus tout ça, est arrivée la poussée nationaliste-séparatiste, et les autres francophones ne l'ont pas "prisée". Ils se voyaient mal se défendre seuls à travers le reste du Canada, et cette situation a créé une scission qui a signé l'arrêt de mort de l'Ordre.

Québec, Rome et Ottawa

Il ne faudrait donc pas dissocier l'action sociale de l'action politique de l'OJC. Est-ce à dire que "la Patente" a déjà favorisé des candidats lors d'élections provinciales ou fédérales?

Ce n'est pas un secret; l'Ordre a beaucoup travaillé en faveur de Maurice Duplessis, au Québec, parce qu'il laissait entendre qu'il était nationaliste.

Un exemple concret de l'intervention de l'Ordre au Québec? Son drapeau! C'était notre drapeau que nous avions proposé. Si le Québec a des fleurs de lis aujourd'hui, c'est qu'on a enlevé le Sacré-Coeur qui paraissait sur notre drapeau et on a redressé la fleur de lis. Ce qui a donné le fleurdelisé.

L'Ordre a aussi beaucoup travaillé en faveur du Bloc populaire, un parti politique dans lequel André Laurendeau (de la Commission Laurendeau-Dunton) a milité.

On a agi ainsi parce qu'on voyait que le nationalisme prêché par Duplessis ne correspondait pas tout à fait au genre de nationalisme que nous concevions.

A un moment donné, l'Ordre a aussi travaillé pour les libéraux du Québec, mais au niveau fédéral.

L'affaire du plébiscite de la Conscription avait toutefois fait virer le vent de bord pendant la guerre de 1939, parce que "la Patente" était d'accord pour que les francophones aillent défendre l'Angleterre.

Les fonds ont-ils déjà servi à faire campagne?

Non, je ne crois pas.

On pouvait toutefois demander aux membres de déclencher une campagne financière en faveur du candidat de notre choix.

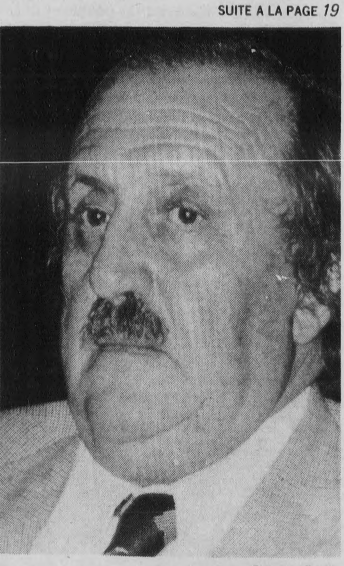
Vous avez aussi mentionné que ces fonds pouvaient servir à aller à Rome. Est-ce que l'Ordre faisait des affaires extérieures?

Oui. L'Ordre avait ce qu'on appelle un fonds VADMA, qui était un fonds constitué de dons faits en dehors des cotisations régulières.

Ce fonds était essentiellement pour nous assurer une représentation à Rome, au sujet de la nomination des évêques.

Cette initiative était née à la suite du Congrès eucharistique de 1910, lorsque l'archevêque de Westminster, en Angleterre, avait émis l'opinion que, pour le bien de la foi catholique en Amérique du Nord, tous les catholiques devaient parler anglais. "Ça ferait l'unité." C'est là que Henri Bourassa est intervenu et a fait un de ses plus beaux discours improvisés.

SUITE A LA PAGE 19



(Photo "Le Droit")

P&R 703-A

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

La Fédération provinciale des Comités de parents:

UN RÔLE NÉCESSAIRE

Il y a les organismes franco-manitobains dont on parle, souvent. Il en existe d'autres qui remplissent les tâches qu'ils se sont assignées sans grande publicité, sans gros coup d'éclat. Comme par exemple, la Fédération provinciale des comités de parents, la F.P.C.P., qui poursuit son action dans le domaine scolaire depuis sa fondation en mai 1976, date à laquelle la bataille pour les écoles françaises battait son plein.

Et pourtant le rôle nécessaire d'un tel organisme doit être souligné. En effet, qui ne s'accorde pas à dire que la bataille pour la sauvegarde du français passe automatiquement par la sensibilisation des parents sur la situation de l'éducation française dans les écoles? Puisque sans l'école française, les Franco-Manitobains n'auront aucune véritable chance de posséder leur langue correctement.

Tout le monde n'ignore pas que la loi 113 met sur un pied d'égalité le français et l'anglais comme langues d'enseignement. Mais cette loi 113 a une particularité: elle a un caractère permissif. En d'autres termes, son implantation et son application ne peuvent s'effectuer que sur la demande des parents. La démonstration du directeur général de la FPCP, Pierre Laurencelle, semble d'une logique inataquable: si les parents doivent faire les demandes, il importe qu'ils soient renseignés sur leurs droits. Ce qui constitue une des tâches essentielles de la Fédération.

FIERTÉ

Puis il est nécessaire que les désirs des parents soient manifestés d'une manière organisée afin que les autorités scolaires soient en mesure de planifier en conséquence. "En résumé, précise Guy Cloutier, le président de la Fédération, il faut essayer de réveiller le monde qui ne voit plus toujours la valeur, la fierté de parler français." Ainsi, en cherchant à informer les parents, la FPCP voudrait assumer un rôle d'animation auprès de la population.

À l'heure actuelle, la Fédération regroupe 23 comités de parents d'écoles françaises. C'est-à-dire qu'elle est représentée dans toutes les écoles françaises à l'exception d'une seule: l'école Taché. La politique que poursuit la FPCP va dans le sens d'une consolidation de la base, en vue d'une meilleure coordination. Pour l'instant, il ne serait pas encore question sérieusement d'élargir la Fédération aux écoles d'immersion.

Toutefois le plan d'action pour l'avenir ne manquera pas d'être reprécisé et complété par le bureau de direction de l'organisme lors de la prochaine réunion annuelle de ce dernier le 9 avril. Des projets seraient à l'étude, pour, comme le précise l'article II de la constitution de la Fédération provinciale des comités de parents, "promouvoir l'épanouissement des valeurs éducatives, politiques et culturelles des parents franco-manitobains désirant l'autonomie et le contrôle sur l'éducation française de leurs enfants".

Si l'on se souvient que les Franco-Manitobains étaient proportionnellement moins bilingues en 1971 qu'ils ne l'étaient en 1941, parce que 33% d'entre-eux ne savaient déjà plus le français, et bien le moins que l'on puisse dire, c'est que la Fédération a encore beaucoup, beaucoup de pain sur la planche pour "essayer de réveiller le monde", pour empêcher que la situation ne se détériore encore plus.

bb

Echange inter-linguistique

L'occasion de retrouver son identité

En février, dans le cadre d'un échange inter-linguistique, 23 élèves de la 6e année de l'école Précieux-Sang partageaient une expérience toute nouvelle avec des jeunes Sherbrookois de l'école Hélène Boullé.

En juin 1977, M. Raymond Bisson, directeur de l'école Précieux-Sang et M. Jean-Jacques Bégin, directeur de l'école Hélène Boullé établissaient en principe les objectifs d'un voyage-échange entre les élèves de 6e année de ces deux écoles respectives.

Etant dans leur dernier stage au niveau élémentaire, les organisateurs ont cru qu'il était avantageux de choisir des élèves de 6e. A cet âge, ces élèves ont déjà développé une certaine autonomie, tout en étant très réceptifs. Aussi, au cours d'un tel voyage, les jeunes peuvent assimiler bien des connaissances historiques et géographiques, ce qui se cadre bien dans le programme de sciences sociales en 6e.

Donc, ce voyage-échange permettrait aux élèves de vivre intensément une semaine dans un milieu totalement français, et ainsi faciliterait une étude géographique de la région de l'Estrie, une étude historique de la ville de Sherbrooke et l'échange culturel entre les élèves de ces deux milieux. Cette expérience donnerait aussi aux élèves francophones vivant dans un milieu en grande majorité anglais l'occasion de retrouver leur idendité et leurs racines par un échange qui se développerait tout au cours de l'année.

ENTHOUSIASME

En septembre dernier, les organisateurs ont rencontré les parents pour proposer et expliquer le projet. Au Précieux-Sang, le projet fut accueilli avec enthousiasme par la majorité des parents. S'ensuivit un travail d'animation chez les élèves afin de prélever des fonds pour un projet de telle envergure. Ces derniers se sont lancés avidement dans des ventes de chocolats, chandelles, un patin-thon et le recyclage de journaux. L'étudiant et les parents assumaient le coût total.

Durant ce temps, les communications se faisaient entre les deux écoles c.-à-d. directeurs, professeurs, élèves. Après l'échange de correspondace, le jumelage des étudiants avec leurs homologues de Sherbrooke se fit car les étudiants devaient vivre dans les familles de leur jumeau.

Le 5 février, les 23 élèves de la 6e, accompagnés du directeur de l'école M. Raymond Bisson ainsi que des deux professeurs Mlles Landrevílle et Labossière arrivaient à Sherbrooke après un voyage de 2½ jours en train. Ce fut la première étape d'un échange qui verra les étudiants de l'école Hélène Boullé entreprendre le même périple en mai prochain.

Au cours de la semaine, les élèves du Précieux-Sang furent reçu par le maire et faisaient la tournée de la ville. Avec leur homologue, ils passaient une journée au Carnaval de Québec. Une randonnée en raquettes au Mont-Orford occupait une autre journée. Les élèves ont aussi passé beaucoup de temps à l'étude du quartier où ils vivaient, ainsi qu'à l'école.

DERNIERS SOUS

Les élèves ont passé une journée à Montréal où ils visitèrent le site de Terre-des-Hommes, le Mont-Royal, le vieux Montréal. Ils eurent l'occasion de voir les Canadiens au Forum, de dépenser leurs derniers sous à la Place Bonaventure et de faire une tournée du stade olympique, ainsi qu'une plongée dans la piscine olympique pour enfin se rendre à Dorval et le retour par avion à Winnipeg.

Résultat: Les élèves eurent l'occasion de prendre conscience des aspects géographiques et historiques de leur pays. Ils vécurent une expérience personnelle, humaine avec leur homologue et revinrent avec une plus grande connaissance de certaines régions du Québec.

Les programmes fédéraux

● Pour un emploi d'été

Cherchez dès maintenant!

Au Canada, les étudiants occuperont cet été plus de 300,000 postes.

60,000 emplois seront créés par les 22 programmes d'emploi d'été administrés par le gouvernement fédéral, tandis que les 250,000 autres seront offerts par l'administration des provinces et des municipalités, de même que par le secteur privé.

Dans deux mois, de nombreux postes seront déjà occupés par les étudiants qui ont commencé à entreprendre des démarches en ce sens.

● Pour les jeunes qui n'ont pas encore eu le temps de s'arrêter à planifier un programme de recherche d'emploi d'été, ou pour ceux qui demeurent dans des régions qui ne favorisent pas la création d'emplois pour étudiants, la meilleure démarche consisterait d'abord à se rendre au Centre de main-d'oeuvre du Canada pour étudiants (CMCE). *Là où un CMCE n'a pas encore été ouvert, les étudiants peuvent faire appel aux services du Centre de main-d'oeuvre du Canada (CMC).*

Le rôle d'un CMCE

Les Centres de main-d'oeuvre pour étudiants sont des centres de référence et de consultation, au même titre que d'autres centres de placement fédéraux et provinciaux.

Toute personne qui fait affaire au CMCE bénéficie gratuitement des services des agents de placement, et des fiches d'offre d'emploi.

Ces centres sont, en fait, le point de rencontre des employeurs et des étudiants en quête d'emploi.

On estime à environ 25%, la proportion des employeurs qui utilisent les services des CMCE pour recruter des étudiants durant la période estivale.

L'offre et la demande

L'agent de placement inscrit les offres d'emploi venant des employeurs de la région, et note les spécifications auxquelles doit répondre le candidat.

Ce même agent inscrit les demandes d'emploi des étudiants, et note leur niveau de scolarité, leurs aptitudes et leur expérience.

Avec ces fiches de référence, l'agent de placement connaît à tout moment les disponibilités d'emploi et de main-d'oeuvre, et il peut combler les postes au fur et à mesure que la demande correspond aux exigences des employeurs.

Les services d'un CMCE

Entre avril et septembre 1978, les 400 Centres de main-d'oeuvre pour étudiants offriront aussi un service

- de diffusion de la demande d'emploi d'un étudiant prêt à accepter un emploi en dehors de sa région
- d'affichage des postes ouverts en dehors de la région immédiate
- de consultation pour les étudiants qui désirent être conseillés dans leurs démarches
- de renseignements portant sur le nombre et le genre d'emplois susceptibles d'être créés dans leur région.

Seul le Centre de main-d'oeuvre du Canada pour étudiants de la région de la capitale nationale accepte des demandes d'emploi provenant de n'importe quelle région du Canada. Il est situé au 107, rue Sparks, 2e étage, Ottawa, Ontario K1P 6G2.

Les emplois offerts

La majeure partie des emplois offerts aux étudiants sont du secteur tertiaire.

Ce sont des **emplois de service**: vente, restauration, hôtellerie, visites touristiques, programmes d'emplois d'été du gouvernement fédéral, programmes provinciaux, etc.

Le salaire ne dépasse généralement pas le **taux horaire minimum** fixé par chaque province.

Les **emplois "de luxe"** à forte rémunération sont rares. On ne les retrouve à vrai dire que dans les régions industrielles où l'industrie lourde demande beaucoup de main-d'oeuvre.

Les **emplois "propres"** sont également recherchés. Il sont moins payants, mais on y trouve des conditions de travail qui exigent moins de l'individu (travail de bureau), vu l'absence de quarts et d'horaires de fin de semaine.

Les programmes fédéraux d'emploi d'été

Ces programmes s'adressent généralement à des étudiants de 15 à 24 ans.

Les salaires se situent le plus souvent entre $130 et $170 par semaine, de façon à correspondre, dans la majorité des cas, au salaire minimum de chaque province.

Sur un nombre de 22, un seul de ces programmes n'admet plus de demandes d'emploi. Il s'agit de celui intitulé "Contacts des jeunes avec le système de justice pénale", dont la date limite d'inscription était le 31 janvier 1978.

Les étudiants qui aimeraient travailler dans le cadre des programmes fédéraux, trouveront tous les renseignements pertinents à un CMCE ou à un Centre de main-d'oeuvre régulier. Ils peuvent également s'adresser au bureau local ou régional du ministère de qui relève ledit programme.

Recommandations

Un étudiant en quête d'emploi doit toujours avoir sous le bras **une copie de son curriculum vitae** (voir le modèle à la page suivante) et **garder en poche sa carte d'assurance sociale***.

Il est **inutile de refuser** un emploi en raison du taux horaire. Les emplois rémunérateurs sont rares, et il vaut mieux travailler plusieurs semaines à salaire moyen plutôt que risquer de ne pas décrocher un poste convoité.

On estime par ailleurs que chercher un emploi, c'est travailler pour soi. S'il le faut, on y met **met 40 heures** par semaine.

**Il faut de 3 à 5 semaines pour obtenir une carte d'assurance sociale. Les Centres de main-d'oeuvre du Canada, les bureaux de la Commission de l'emploi et de l'immigration, les Centres d'immigration du Canada et les bureaux de poste distribuent les formulaires nécessaires.*

Liste des programmes fédéraux d'emploi d'été

Ministère / Programme	Date limite d'inscription
Emploi et Immigration	
Programme interne d'emploi des autochtones	
Compagnie des travailleurs d'été	
Jeunesse-Canada au travail	1er avril
Prospection du marché du travail par les étudiants	
Centres de main-d'oeuvre du Canada pour étudiants	1er avril
Affaires indiennes et du Nord	
Emplois d'été pour les étudiants autochtones du secondaire	1er avril
Programme de recrutement et de développement des Indiens et des Esquimaux	
Parcs Canada	
Programme de sensibilisation à l'activité des parcs	1er avril
Programme des communautés du Nord	
Santé et Bien-Etre	
Programme des activités de santé — Emplois d'été des étudiants	
Programme relatif à l'usage non médical des drogues	15 mars
Défense Nationale	
Formation des réservistes	15 juin
Formation des cadets	
Programme d'aide communautaire	15 juin
Secrétariat d'Etat	
Auberges de jeunesse	
Programme de services communautaires	
Consommation et Corporations	
Initiation à la prudence	1er avril
Pêcheries et Environnement	
Programme d'emplois d'été	
Justice	
Projets spéciaux: l'éducation juridique des Canadiens	
Travail	
Programme de développement des agents des affaires du travail	1er avril

SUITE A LA PAGE SUIVANTE

P&R 603 A

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

films

1,2,3,4,5,6,7 FAITES VOTRE (BON) CHOIX

COMA

COMA, américain, drame policier écrit et réalisé par Michael Chichton, d'après le roman de Robin Cook.

Lorsque sa meilleure amie reste dans le coma après une opération mineure, Susan Wheeler, qui occupe un poste de chirurgien dans un hôpital de Boston, commence une enquête personnelle. Elle croit déceler un nombre anormal de cas semblables dans les filières de l'institution et leur cherche une cause commune.

Basé sur un roman à suspense écrit par un médecin, réalisé par un metteur en scène qui a lui aussi fait des études de médecine, ce film exploite astucieusement les craintes éprouvées par le profane envers les hôpitaux et les opérations chirurgicales. Sans être dotés de nuances psychologiques particulières, les personnages sont bien campés et les aventures qu'ils vivent comportent les éléments nécessaires pour alimenter la tension. Geneviève Bujold se tire plus qu'honorablement d'affaire.

Ce suspense situé dans un hôpital comporte des moments pénibles. L'intrigue se déroule dans un contexte de moeurs libres. "Mature - Not suitable for family viewing" (4)

ONE AND ONLY

ONE AND ONLY, américain, comédie réalisée par Carl Reiner.

Dès son enfance Andy Schmidt manifeste des dispositions à l'extériorisation et envisage de faire carrière dans le spectacle. Au collège, il fait la conquête d'une camarade, Mary Crawford, et l'épouse. Le couple se rend à New York où Andy espère trouver un emploi comme comédien. Ses démarches s'avèrent inutiles jusqu'à ce qu'il fasse la rencontre d'un naim.

Centrant son intrigue sur un apprenti comédien, le réalisateur semble prendre pour cible les aspects grotesques de la pratique de la lutte, mais le sujet prend du temps à se préciser et la satire manque de mordant. Les déboires sentimentaux et familiaux de son personnage ne sont pas des plus neufs ni des plus intéressants, même si le traitement ne manque pas de saveur par moments. L'interprétation est sympathique à défaut d'être véritablement originale.

Ce film se moque gentiment des aspects factices d'un sport populaire. Des légèretés se glissent dans un ensemble de bonne tenue. "Mature" (5)

JULIA

JULIA, américain, drame psychologique réalisé par Fred Zinnemann. Alors qu'elle est à écrire une pièce, Lillian Hellman se rappelle sa longue amitié avec Julia qu'elle a connue adolescente et qui l'avait frappée par son idéalisme. La pièce est un succès et Lillian est invitée à un festival de théâtre en Russie. Alors qu'elle se trouve à Paris, un homme se présente à elle de la part de Julia et lui demande de faire un détour par Berlin et d'apporter clandestinement une somme destinée à la résistance anti-nazie en Allemagne.

L'approche classique et précise de Zinnemann s'avère appropriée à cette évocation d'un passé sombre déjà transformé dans le texte littéraire par une patine artistique. Les relations entre les protagonistes apparaissent bien quelque peu idéalisées, mais le contexte où elles s'inscrivent et les actions qu'elles provoquent sont présentés avec un habile mélange de réalisme et d'art qui fournit en plus matière à réflexion. Jane Fonda et Vanessa Redgrave sont exceptionnellement convaincantes.

Ce film met l'accent sur l'engagment social et l'amitié. A voir. "Mature (3)

STAR WARS

STAR WARS, américain, drame de science-fiction, réalisé par George Lucas. "Il était une fois" une galaxie lointaine, une planète aride et désolée, Taltoine, où habitait le jeune Luke et ses parents adoptifs. Ceux-ci ayant été tués lâchement par des forces d'une autre galaxie, Luke se lance à la poursuite des meurtriers et également au secours de la jolie princesse Leia, kidnappée par les mêmes forces du mal. Ainsi commencent et se continuent des catastrophes galaxiques et des voyages interplanétaires impressionnants.

Réalisé avec brio et un grand luxe de moyens, **Star Wars** s'avère l'oeuvre du genre le plus impressionnant depuis **"2001, a Space Odyssey"**. Excellent film de divertissement où se mêlent humour, suspense, grand spectacle, rêve, technologie incroyablement développée, mais sans y chercher d'autre signification que l'opposition classique entre les forces du Bien et du Mal.

Un film captivant tant pour les jeunes que pour les aînés, en train de battre tous les records d'entrée partout où il passe. A voir. "Mature - Suitable for family viewing" (3)

GOOD BYE GIRL

GOODBYE GIRL, américain, comédie sentimentale réalisée par Herbert Ross. Une ancienne danseuse, Paula McFadden, divorcée et mère d'une fillette de dix ans, Lucy apprend que son amant vient de la quitter et qu'il a sous-loué leur appartement à un collègue comédien. L'arrangement ne va pas sans quelques accrochages.

Homme de théâtre plutôt que de cinéma, Neil Simon a écrit pour ce film un scénario original où se retrouvent des échos de plusieurs de ses pièces. Il s'agit de constructions éprouvées mises à la mode de l'image et étayées de répliques à l'emporte-pièce. Le résultat n'est pas désagréable même s'il sent l'artifice et la réalisation est suffisamment nerveuse et efficace pour faire oublier les réminiscences théâtrales.

Cette comédie sentimentale a pour point de départ une situation irrégulière et se déroule dans un climat d'amours faciles. "Mature" (4)

CLOSE ENCOUNTERS OF THE THIRD KIND, voir La Liberté, no 42, 9 février 1978.

TURNING POINT, voir La Liberté, no 42, 9 février 1978.

L'énergie à meilleur marché

Encore dans l'eau chaude . . .

Voici d'autres suggestions pour économiser l'eau chaude:

Lorsque vous lavez la vaisselle,
utilisez un plat (ou la moitié d'un évier double) rempli d'eau de rinçage plutôt que de laisser couler l'eau.

Lorsque vous vous rasez,
remplissez partiellement le lavabo d'eau chaude plutôt que de laisser couler le robinet. Vous épargnez ainsi plusieurs dollars sur le chauffage de l'eau. Mieux vaut encore utiliser un rasoir électrique. Un rasoir dépense moins d'électricité qu'un chauffe-eau.

Lorsque vous avez besoin d'eau bouillante,
prenez l'eau du robinet d'eau chaude. Il faudra moins de temps pour la faire parvenir à ébullition.

Utilisez l'eau chaude à deux fins:
après un bain ou après la vaisselle, durant l'hiver, ne laissez pas s'écouler l'eau chaude dès que vous avez terminé. Gardez la pendant un certain temps, elle réchauffera la pièce. Il est préférable de réchauffer la maison plutôt que l'égout.

ATTENTION:
Tous les chauffe-eau au gaz doivent comporter des instructions sur la façon d'allumer la veilleuse. Elles sont généralement imprimées sur une étiquette, une plaque ou un décalque près des commandes. Si la veilleuse s'éteint, il se peut qu'il n'y ait rien d'anormal; un courant d'air ou une accumulation de poussière a pu l'éteindre. Suivez les instructions pour la rallumer. Si vous éprouvez des difficultés, fermez les commandes et appelez le préposé à l'entretien ou la compagnie distributrice de gaz.

SAVIEZ-VOUS . . .

- Qu'un chauffe-eau non isolé peut perdre cinq fois plus de chaleur qu'un chauffe-eau isolé.
- Qu'une longueur de tuyaux de 10 pieds au lieu de 30 entre le chauffe-eau et le robinet épargne assez d'eau chaude pour 10 douches en un seul mois.
- Que le simple fait d'isoler ces 10 pieds de tuyaux épargne assez d'eau chaude chaque mois pour laver trois pleins chargements d'un lave-vaisselle.
- Qu'un robinet qui goutte, quel que soit votre système de chauffe-eau, est une source de gaspillage d'énergie et d'argent.

Energie, Mines et Ressources Canada,
588, rue Booth, Ottawa K1A 0E4

P&R 303 (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

Les programmes fédéraux

Multipliez vos chances!

On multiplie considérablement ses chances en procédant de **façon systématique:**

— **établir une liste** des employeurs chez qui on souhaite travailler

— **consulter quotidiennement** les annonces classées des journaux

— **s'inscrire** aux Centre de main-d'oeuvre et d'emploi des gouvernements provinciaux et du Canada

— **s'adresser**
aux agences privées de placement

aux municipalités

aux commerçants (par le porte à porte)

aux services d'embauche des grandes entreprises

à ses amis

à ses anciens employeurs.

En bref

On recommande de pratiquer le **porte à porte**, de se rendre régulièrement au **Centre de main-d'oeuvre pour étudiants** de sa région, d'obtenir des **entrevues** avec les représentants des grands employeurs et de se chercher un emploi près de chez soi, pour éviter des frais de transport, de logement et de nourriture.

Curriculum vitae (modèle)

Guy Lemaire
21, rue des Pignons
Ottawa (Ontario)
K2P 1B4
231-0000

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX:

Age: 18 ans — Date de naissance: le 6 juin 1958
Taille: 6'1" — Poids: 175 livres
État de santé: Excellent

AMBITIONS PROFESSIONNELLES:

J'ai l'intention de faire des études en informatique au niveau universitaire et de devenir analyste de systemes.

NIVEAU D'INSTRUCTION:

Elémentaire: Terminé la 8e, 4e de ma classe
Secondaire: Collège Central
Résultats: Bons à excellents en mathématiques et en sciences.
Moyens dans les langues et en histoire.

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES:

Trésorier du Club des sciences, membre du Club de radio des jeunes de la paroisse Sacré-Coeur, membre de l'équipe de basket-ball, de football et de hockey.

EXPÉRIENCE:

Eté 1976 – Vendeur au magasin Métro
Eté 1975 – Moniteur dans un camp de garçons à l'Ile des Pins
Eté 1974 – Préposé à la circulation dans la construction de routes.

RÉFÉRENCES:

Monsieur Roger Martin, directeur, magasin Métro, Ottawa, 231-1234.

Monsieur André Bélanger, moniteur en chef, camp de garçons – 268-0000.

Important— **Informez-vous dès que possible de la date d'ouverture et du lieu du Centre de main-d'oeuvre pour étudiants de votre localité ou de votre région. Cette information est généralement connue des agents des Centres d'emploi du Canada.**

P&R 603 B (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

Bientôt "Les manigances d'une bru" au Cercle Molière

Carmelle LeGal-Brodeur :

"on travaille toujours fort"

"Je ne voudrais pas passer pour une vedette, car cela élimine une part de communication avec les gens". Ce souhait est formulé par Carmelle LeGal-Brodeur, qui revient au Manitoba le temps de jouer le rôle principal dans la prochaine pièce du Cercle Molière "Les manigances d'une bru". Voilà sept ans déjà que Carmelle a quitté le Manitoba pour l'Ontario, où elle a cessé, entre temps, de monter sur les planches.

Autant dire qu'elle a hâte de l'interpréter cette bru, plongée dans ses soucis quotidiens, qui est "tannée", qui ne peut pas faire ce qu'elle veut. Carmelle dit avoir rapidement compris le rôle, comme elle pense que le public comprendra le langage de la pièce qui met en scène des Franco-Manitobains, confrontés avec leurs menus affaires de tous les jours, qui s'expriment dans leur langage.

Et si l'on parle du quotidien, Carmelle LeGal-Brodeur affirme avoir retrouvé le même esprit au Cercle Molière: on travaille toujours fort, en prenant son rôle au sérieux; même si elle ajoute d'autre part "je n'oserais jamais me dire professionnelle". La comédienne sait de quoi elle parle: elle a rejoint le Cercle en 1965, où elle s'occupait, naturellement, de jouer la comédie, mais aussi d'administration. D'autres se souviendront de Carmelle en tant que membre actif de la chorale des Intrépides dès 1965. Elle en a été d'ailleurs la présidente de 1969 à 1971.

bb

Paul Ruest et Roger LeGal:

"coller à la réalité"

Cette année encore, le Cercle Molière présente des pièces franco-manitobaines. Il faut dire que le succès remporté avec celles de Roger Auger incitait à continuer dans cette voie. Mais en affichant "Les manigances d'une bru" de Paul Ruest et Roger LeGal, on ne touche plus le problème de la francophonie que d'une manière indirecte.

Le but recherché, comme le soulignent les auteurs, est de divertir. "Pas de grosse morale, pas de grands messages. Les problèmes dûs à l'assimilation n'apparaissent qu'en filigrane. Car enfin, il y a d'autres sujets que la cause de la francophonie: il reste les préoccupations humaines." Paul Ruest et Roger LeGal ont surtout voulu transmettre une image aussi authentique que possible du Franco-Manitobain tel qu'il est en 1978. Ils voulaient "coller à la réalité".

Ainsi deux genres de francophones se dégageraient: ceux qui le sont encore et ceux qui ne le sont (presque) déjà plus. Ces derniers sont représentés dans la pièce par le fonctionnaire du gouvernement et l'amie de la bru qui a marié un anglophone.

ESSAI

Il y a longtemps que Paul Ruest, directeur général adjoint de la commission scolaire de la Rivière-Seine, et Roger LeGal, directeur adjoint à l'école Sainte-Anne, écrivent ensemble. Ces deux amis en sont à leur premier essai dans le domaine du théâtre avec "Les manigances d'une bru", mais ont déjà rencontré le succès avec leur roman "Le pensionnaire". (1500 exemplaires vendus). C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ils entreprirent, dans le cadre d'un cours sur le théâtre franco-canadien, d'écrire la pièce que jouera le Cercle Molière du 10 au 18 mars.

Les auteurs tiennent à préciser qu'ils sont fiers des comédiens choisis. On les comprend: les créations du Cercle se font toujours dans un souci de qualité.

D'autre part, MM Ruest et LeGal réaffirment leur souci de plaire à une aussi grande tranche que possible. "L'intrigue se situe au niveau du quotidien. Il faut accepter que le thème central de la pièce n'est pas la francophonie, mais simplement les petits problèmes journaliers auxquels nous sommes confrontés". S'il y a un message, c'est le suivant: quelles sont les choses importantes dans la vie?

Ceux qui répondront: se détendre autant que possible ne manqueront certainement pas à leur idéal en allant voir "Les manigances d'une bru". Et encore une fois: les gens qui connaissent le sérieux avec lequel se montent les spectacles du Cercle ne prendront pas cette suggestion comme une vulgaire publicité. En sachant bien que les oeuvres franco-manitobaines de choix restent suffisamment peu nombreuses pour mériter un bon accueil.

bb

bloc-notes

•2 MARS- LE COMITÉ CULTUREL DE SAINT-
Georges-Powerview présente la pièce de Jean Anouilh, "Le bal des voleurs", à 20h à l'école de Powerview et à Sainte-Anne le 12 mars à 14h. Les billets seront en vente à la porte.

•2, 3 ET 4 MARS - "LA LEÇON" ET "LA
cantatrice chauve" d'Ionesco sont présentées par l'Institut pédagogique du CUSB, à 20h, salle Martial-Caron. Ionesco ou le théâtre de l'absurde.

•3 MARS - LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE
Saint-Boniface et le service Parcs Canada présentent conjointement un montage audio-visuel sur la maison de Louis Riel à Saint-Vital, ainsi que sur le mode de vie des Métis et des Canadiens à la Rivière-Rouge dans les années 1860-70; salle Martial-Caron, au Collège de Saint-Boniface, à 20h. La présentation sera suivie d'une discussion.

•3 ET 4 MARS - LE GROUPE DE DANSEURS DE
Montréal "Les gens de mon pays" se produira à Winnipeg au Playhouse dans le cadre du Festival des Nations, parrainé par Folklorama.

•4 ET 5 MARS - MÉLO-MANI ORGANISERA LA
5e et dernière fin de semaine chantante de la saison 1977/78 à Saint-Claude. Une nouveauté est ajoutée cette année: il s'agit de la participation des enfants de 6 à 12 ans.

Les inscriptions se feront le samedi 4 entre 9h30 et 10h30 à l'Institut collégial de Saint-Claude. $7.00 pour les adultes et $1.00 pour les enfants. Les frais d'inscription comprennent 2 dîners. Adressez-vous à Mme Rose Tétreault, tél.: 379-2135.

•6 MARS - AU CCFM À LA PETITE SALLE DE
spectacle, on présentera à 20h30 le film produit par l'Office national du film, le court-métrage "Famille et variations". Il s'agit d'une analyse à travers quatre types de familles de la relation parents-enfants et de la place de l'enfant dans notre société.

•6 AU 18 MARS - 60e ANNIVERSAIRE DU
FESTIVAL DE MUSIQUE - Du 6 au 18 mars, le soleil se levera au son de la musique, sur la ville de Winnipeg. En effet, près de 2,100 participants s'inscriront à cette compétition annuelle, qui comprendra 470 catégories différentes. La majorité des concurrents sont des écoliers issus des écoles maternelles, des premières années, des chorales, des groupes et des orchestres du secondaire. La compétition comprendra sept catégories dont les chorales et vocales; la musique instrumentale [le piano, les cuivres, les instruments à cordes et l'orgue]; la musique de chambre; les flûtes à bec, orchestre et groupes; les accordéons et l'art de l'expression qui comprend la poésie dramatique, la classe biblique et la classe de l'expression en choeur. Les huit membres du jury qui sont des professionnels dans le domaine de la musique, jugeront les concurrents sur la technique et l'exécution.

•10 AU 18 MARS - LE CERCLE MOLIÈRE
présente les "Manigances d'une bru", une comédie des auteurs franco-manitobains Paul Ruest et Roger LeGal, à 20h30, avec relâche le 13, en la salle Pauline-Boutal au CCFM. La mise en scène est de Jean-Guy Roy, les décors et costumes de Peter Wingate et l'éclairage de Georges Beaudry.

•10 ET 11 MARS - L'ORCHESTRE
symphonique de Winnipeg, sous la direction de Piero Gamba, donnera "Choral power and beauty" à 20h30 à la salle du centenaire de Winnipeg. Avec la participation des 160 membres du choeur de l'orchestre philarmonique.

•13 MARS - AU CCFM À LA PETITE SALLE DE
spectacle, on pourra voir à 20h30 le film de l'ONF "Les héritiers de la violence", un documentaire sur le phénomène de la violence à travers les parents et les enfants qu'ils maltraitent.

•19 MARS - LA CHANTEUSE QUÉBECOISE
Francine McGee donnera un spectacle exclusif à 20h30 au CCFM, salle Pauline-Boutal, accompagnée de Raymond Desmarteau et Jacques et Robert Pariseau. Le titre de la représentation est "Salut! Je t'aime". Il s'agit d'un alliage de chansons nouvelles et de folklore ancien. Les billets sont en vente au CCFM au prix de $2.50.

•19 MARS - LA TROUPE DE LA SEIZIÈME DE LA
Colombie-Britannique présentera au CCFM, à 14h30, salle Pauline-Boutal, la pièce pour enfants intitulée "L'étoile du rire". Les billets, au prix de 50 cents, sont déjà disponibles au CCFM.

•20 MARS - AU CCFM, À 20h30, ON
projettera le court-métrage "Raison d'être", qui décrit la perception qu'ont de la vie et de la mort les mourants et leur entourage.

•27 MARS - À 20h À CBWFT, "POUR LE PLAISIR
de vous le dire". Le comédien Jean-Guy Roy dit des textes qu'il a "le goût de dire". Il parle du métier, des exercices auxquels doivent se soumettre les gens du spectacle, de l'amour et de bien d'autres chose encore. Jean-Guy Roy montre plusieurs facettes de son grand talent. Vraiment à voir.

DE NOUVEAUX TIMBRES EN PRÉVISION DE L'AUGMENTATION DES TARIFS.- OTTAWA... Le ministre des Postes Gilles Lamontagne a annoncé que trois nouveaux timbres seront émis le 7 mars prochain. Deux des nouveaux timbres, d'une valeur de 14¢ chacun, reprendront les dessins qui figurent déjà sur les timbres courants servant présentement à l'affranchissement de la première classe, soit les édifices du Parlement et le portrait en bas-relief de la reine Elisabeth II. Ces vignettes ne seront différentes des précédentes que par la couleur; en effet, les nouvelles émissions seront pourpres au lieu de bleues. Les deux timbres serviront pour le courrier de première classe du régime intérieur. Les nouveaux tarifs entreront en vigueur le 1er avril 1978. Le troisième timbre, d'une valeur de 30¢ correspondant au nouveau taux de base proposé pour le courier-avion du régime international, représentera le feuillage du chêne rouge.



Avis Public

Ottawa, le 20 février 1978

DISTRIBUTION DES DÉBATS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR LES SYSTÈMES DE TÉLÉVISION PAR CÂBLE

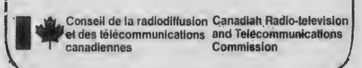
Le 4 novembre 1977, le Conseil publiait un avis public pour indiquer aux titulaires des systèmes de télévision par câble les procédures à suivre en vue de retransmettre les débats télévisés de la Chambre des Communes. Le Conseil précisait alors qu'il considérait qu'une telle programmation se classait dans la catégorie des "canaux spéciaux de programmation" telle que définie dans la politique sur la télévision par câble du 16 décembre 1975, et il décrivait comment obtenir l'autorisation de diffuser sur de tels canaux.

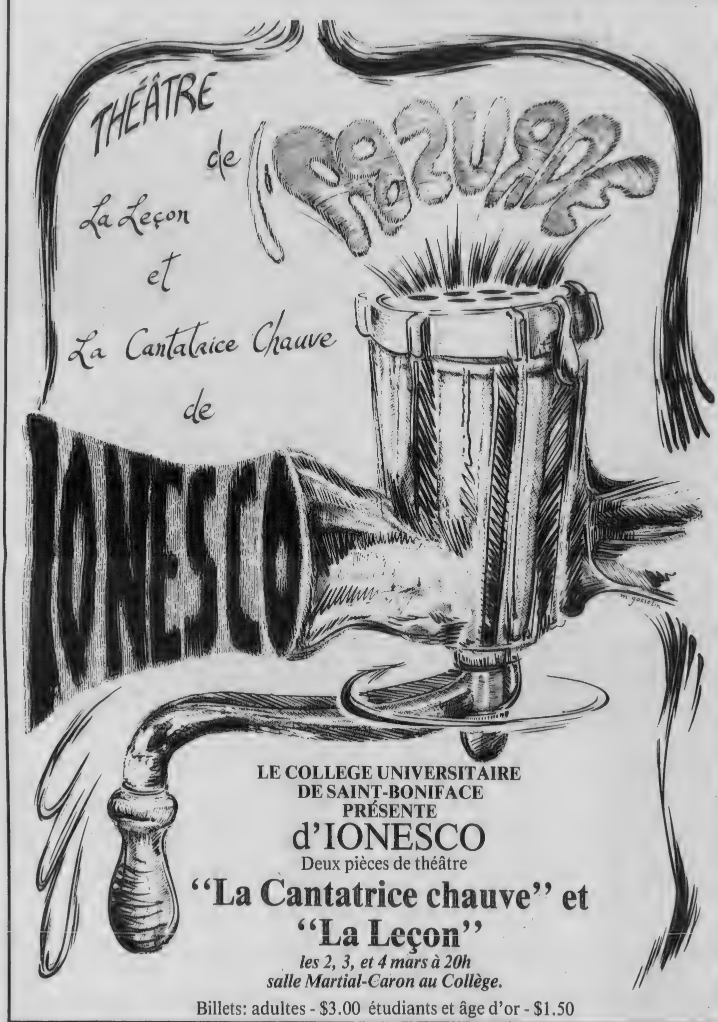
Dans les cas où les titulaires de licences de télévision par câble n'auraient pas de canaux disponibles et qu'il leur faudrait recourir à d'autres méthodes de distribution, le Conseil indiquait qu'il étudierait chaque demande individuellement, pourvu, toutefois, que de telles demandes ne proposent pas l'utilisation du canal communautaire.

Le Conseil a reçu un certain nombre de requêtes lui indiquant que l'implantation de ces autres méthodes de distribution pourrait exiger un temps considérable et même, dans certains cas, des changements significatifs aux systèmes de câble.

Pour pallier à cette difficulté et en tenant compte du grand intérêt manifesté par le public, le Conseil va permettre aux systèmes de câble qui n'ont pas suffisamment d'espace disponible, de distribuer la période des questions des corps législatifs fédéral et provinciaux sur le canal communautaire. Les titulaires de licences devront toutefois en informer le Conseil. D'autre part, une telle permission est une mesure temporaire, valable durant la période requise pour mettre au point d'autres méthodes de distribution et elle s'appliquera seulement à la période des questions; autrement la distribution de tous les débats compromettrait sérieusement, à cause de sa durée, la possibilité du titulaire de licence d'assumer sa responsabilité de mise en opération d'un canal communautaire. Le Conseil n'envisage pas la distribution sur le canal communautaire, de tous les débats des corps législatifs fédéral ou provinciaux.

Lise Ouimet
Secrétaire générale





LE COLLEGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE PRÉSENTE

d'IONESCO

Deux pièces de théâtre

"La Cantatrice chauve" et "La Leçon"

les 2, 3, et 4 mars à 20h
salle Martial-Caron au Collège.

Billets: adultes - $3.00 étudiants et âge d'or - $1.50



LE 12 MARS - GRANDE PREMIÈRE

"CABANE À SUCRE"

au Centre Culturel Franco-Manitobain
- de 11h. à minuit -

Cette grande fête a été organisée à l'occasion du lancement officiel de la Fédération de l'Âge d'Or du Manitoba.

Messe à 11h. a.m. suivie du lancement officiel, tire sur neige, mets de la cabane à sucre, film, etc.... bref une journée du bon vieux temps.

-Renseignez-vous au 247-5162 -

BIENVENUE À TOUS - ENTRÉE GRATUITE

Un de nos parcs nationaux . . .

Le parc **national Kéjimkujik,** dont la superficie atteint environ 381 kilomètres carrés, est situé dans la partie Ouest de la Nouvelle-Ecosse, à mi-chemin entre Annapolis-Royal et Digby. Le nom du parc est celui de son plus grand lac. C'est un mot micmac qui signifie "endroit qui enfle".

Faune

Parmi les animaux vivant dans le parc on peut citer l'écureuil-roux, l'ours noir, le raton laveur et le porc-épic. Les espèces d'oiseaux sont également nombreuses, tant dans la forêt que sur l'eau.

Le parc et ses environs comptent plus de reptiles et d'amphibies que toute autre région de l'Est du Canada, exception faite du Sud de l'Ontario.

Les poissons que l'on peut pêcher dans les lacs de Kéjimkujik sont entre autres la truite de ruisseau, la truite brune d'Europe et la perche blanche.

Activités

Le canotage est l'une des meilleures façons d'explorer le parc. Il y a trois routes jalonnées pour canoë, offrant toutes les trois des possibilités de campement pour la nuit.

Des canots, bateaux à rames et bateaux motorisés peuvent être loués dans le parc. Les embarcations à moteur peuvent être utilisées sur le lac Kéjimkujik, pourvu qu'elles soient munies d'un matériel de sauvetage approprié et qu'elles se conforment aux règlements fédéraux.

Le programme d'interprétation dirigé par un naturaliste aidera le visiteur à comprendre et apprécier le milieu naturel de Kéjimkujik.

Logement

Des installations de camping sont aménagées à la baie Jeremy. Il est également possible de se loger près du parc. Kéjimkujik demeure ouvert toute l'année. Cependant, certains services ne sont que saisonniers. La plupart des visiteurs s'y rendent en été mais les sports d'hiver tels que le ski de fond et la raquette deviennent de plus en plus populaires. Un terrain de camping d'hiver est aménagé à Jacques Landing, de la mi-octobre à la mi-mai.

Voies d'accès

On peut rejoindre le parc par la route ou par bateau. L'entrée par la route est située à Maitland Bridge, sur la route 8 qui va d'Annapolis-Royal à Liverpool (N.-E.) en direction nord-sud.



Le port d'entrée le plus rapproché est celui de Digby, qui offre un service quotidien et fréquent de traversiers vers Saint-Jean (N.-B.) Le parc est accessible par canot à moteur par la rivière Mersey, et par canoë en partant de divers autres cours d'eau. Les avions amphibies ne peuvent atterrir dans le parc sans l'autorisation préalable du surintendant.

Restaurants

Le parc national Kéjimkujik est doté d'un casse-croûte sur la plage Mary Mackedge Beach. Pour un copieux repas vous devrez vous rendre soit à Annapolis-Royal ou à Smith's Cove près de Digby. Le Sea Shell à Annapolis-Royal prépare d'excellents fruits de mer selon une recette-maison tandis que le Hedley House à Smith's Cove offre un fantastique saumon fumé. Le Sea Shell n'ouvre que du mois de juin au mois de septembre et il se peut que le Hedley House fasse de même cette année.

Renseignements

On peut écrire à: Parc national Kéjimkujik, C.P. 36, Maitland Bridge, Comté d'Annapolis, N.-E. B0T 1N0, ou téléphoner à: (902) 242-2770

Permis

véhicule		pêche	
1 an	$10	1 an	$4
4 jours	$ 2	camping	
1 journée	$ 1	1 journée	$3 à $6
dans la plupart des parcs			

Parcs Canada, Division de l'information
400 ouest, avenue Laurier, Ottawa K1A 0H4

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

Robbie McDougall à Vedettes en Direct mardi à 20h30



C'est un hymne à l'amour du prochain, à la nature et à la Vierge Marie que Robbie vous proposera mardi.

Internationalement connu grâce à sa composition "The Theme", **Robbie McDougall** fut invité par de nombreuses vedettes, notamment **Sonny and Cher**, **Dionne Warwick** et **José Feliciano**. Mais c'est au Manitoba qu'il revient chaque fois pour retrouver, dit-il, "la pureté de ses origines".

L'excellente réalisation de **Marcel Collet** donne à ce spectacle une qualité extraordinaire. À voir absolument. (Notons que ce récital a été enregistré le 16 décembre dernier en la salle Pauline-Boutal du C.C.F.M.).

Dimanche à 19h00

Maurice Auger et François Savoie vous proposeront de passer une demi-heure en compagnie de Maurice Paquin.

- vous pourrez voir quelques extraits de son spectacle

- et dans une entrevue, il vous parlera de sa philosophie de la vie, de ses expériences à Montréal.

Il donnera également ses impressions sur le Manitoba, après 15 ans d'absence.

Ne manquez pas cette émission en compagnie du boute-en-train qu'est Maurice Paquin.

Maurice Paquin
Paul Paulin



Génies en herbe

1) **SAMEDI À 18H:**

L'équipe de **Notre-Dame-de-Lourdes** affrontera celle de **La Broquerie.**

2) **LUNDI À 19H:**

Ce sont deux équipes de la **Saskatchewan** qui se rencontreront.

En effet les élèves de l'école secondaire de **Willow Bunch** affronteront ceux de l'école **Zénon Park.**



Pierre d'Auteuil, l'animateur et ***Marie Benoist Martin***, la réalisatrice.

samedi à 18h35

ICI AILLEURS

Jean Peloquin étudiera les conséquences de la transaction entre les compagnies aériennes **Trans-Air** et **P.W.A.** (laquelle est une propriété du gouvernement albertain).

Si la commission des Transports approuvait cette transaction, cela aurait pour effet de créer la troisième plus importante compagnie aérienne du Canada.

Jean Peloquin interviewera le ministre des Transports de l'Alberta, **M. Hugh Horner**, ainsi que **Messieurs Rhys Eyton** et **Arold Cope**, respectivement présidents de P.W.A. et de **Trans-Air**.

La réalisation est signée **Franckie Glickman**.

Jean Peloquin

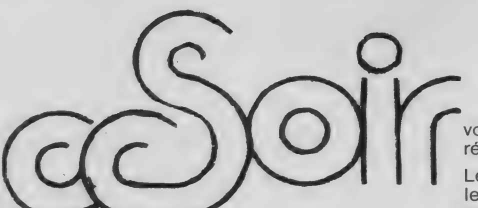
lundi à 19h30: Dimension J

Émission de variété consacrée à la musique "Pop" mettant en vedette:

Madeleine Lepine
Pauline Lamoureux
Joseph Molgat
les soeurs Desgagné
Vincent Dureault

Réalisateur: **Marcel Collet**
Concepteur-projeteur: **Gilles Paquin**





Du lundi au vendredi à 18h

CE SOIR

vous informe sur les événements locaux et régionaux.

Le mercredi 8 mars, journée de la Femme, le réalisateur, Maurice Arpin vous proposera une entrevue avec Germaine Greer, auteur de "la Femme ennuque".

et très bientôt: le 17 mars -

Les ateliers avec Marius Benoist

Jacques Houde s'entretiendra avec M. Benoist de ses oeuvres musicales et littéraires et de sa participation à la vie culturelle manitobaine.

Nous vous en reparlerons bientôt.

Marius Benoist





QUAND J'ÉCOUTE, J'ÉCOUTE CKSB - 1050

LES ONDES POSITIVES DU MANITOBA FRANÇAIS

"AVIS AUX TALENTS MANITOBAINS OEUVRANT DANS LA LANGUE DE MOLIÈRE"



CKSB

La station radiophonique française du Manitoba invite tous les intéressés(es) à faire parvenir un enregistrement sur ruban ou sur cassette de leurs récentes créations. Cette initiative de CKSB a été prise dans le but de donner une chance aux amateurs franco-manitobains qu'ils soient poètes, musiciens, groupes ou chanteurs de se faire valoir dans la discipline de leur choix. Vous pouvez participer à ce concours en adressant vos envois à: CKSB, Yves André, Réalisateur, 607, rue Langevin, Saint-Boniface, R2H 2W2. Le retour du matériel est assuré. La date limite de ce concours est fixée au 19 mars 1978.

EN DIRECT SUR VOS ECRANS CETTE SEMAINE CBWFT

SAMEDI

4 mars

9:00 HEIDI
Un retour malencontreux.
9:30 WICKIE
De vrais Vikings.
10:00 TEMPOREL
Les Chasseurs de fantômes.
10:30 JOE LE FUGITIF
Le Muet.
11:00 ES-TU D'ACCORD?
Les Accords.
11:30 TÉLÉJEANS
Magazine-jeunesse.
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE
13:00 LES HÉROS DU SAMEDI
De l'aréna de Ville de Brossard. Hockey classe A.
14:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
Quatre siècles de peinture de femmes [1re de 2]. Reportage sur l'exposition de plus de 150 tableaux de 84 femmes artistes des années 1550 à 1950.
15:00 DÉFI
Bangkok. Francine Dufour s'est rendue seule jusqu'aux Indes.
15:30 CINÉ-JEUNESSE
Tintin: le temple du soleil. Dessins animés réalisés par Eddie Lateste. Des explorateurs qui ont ramené du Pérou une momie inca sont victimes d'étranges maléfices. Le professeur Tournesol est enlevé à son tour par des Indiens (Belge 69).
17:00 BAGATELLE
18:00 GÉNIES EN HERBE
Notre-Dame-de-Lourdes vs La Broquerie
18:30 TÉLÉJOURNAL
18:35 ICI, AILLEURS
De Winnipeg. Les conséquences de la transaction des compagnies aériennes Trans-Air et PWA. Inv.: MM. Hugh Horner, ministre des Transports de l'Alberta; Rhys Eyton, président de la PWA, et Arold Cope, président de la Trans-Air. Rech. et animation: Jean Péloquin. Réal.: Franckie Kickman.
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Du Forum de Montréal, les Flyers de Philadelphie rencontrent les Canadiens.
21:30 LA FEMME BIONIQUE
Avec Lindsay Wagner et Richard Anderson. "Rinja Gabrin" (1re).
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Parti conservateur.
23:10 CINÉMA
L'Or de Mackenna (Mackenna's Gold) Western réalisé par Jack Lee Thompson, avec Gregory Peck, Omar Sharif, Telly Savalas et Camilla Sparv. Un homme tue en légitime défense un Indien et s'empare d'une carte indiquant l'emplacement d'un canyon rempli d'or, propriété des Apaches. Il est fait prisonnier par un hors-la-loi qui le force à le conduire au canyon. Les deux hommes entreprennent le voyage en compagnie de deux femmes et d'un Indien, auxquels vient bientôt s'adjoindre un officier (USA 68).
1:30 CINÉ-NUIT
Le Désert de feu. Aventures réalisées par Renzo Merusi, avec Edwige Fenech, George Wang et Peter Martell. Quatre hommes sont tués par un voleur qui s'empare de la paye des ouvriers, dans le désert tunisien. La fille d'une mère arabe et d'un père français s'éprend du voleur (70).

DIMANCHE

5 mars

9:00 TOM ET JERRY
9:30 LES CONTES DE LA RIVE
Le Gardien du phare (1re de 2).
9:45 L'ÉGLISE EN PAPIER
Paul rencontre Jacques à Jérusalem.
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Sherbrooke. Messe célébrée avec un groupe de la paroisse Notre-Dame-de-la-Protection.
11:00 SECOND REGARD
Le Tricentenaire de la paroisse Saint-Jean-Port-Joly. - Tikal, témoin de la divité. La civilisation maya à Tikal, dans le nord-est du Guatémala.
12:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: technologie moderne de la pêche en Europe.
13:00 D'HIER À DEMAIN
Jean Tinguely. Documentaire réalisé par Adrian Maben. Ce sculpteur d'origine suisse parle de son oeuvre et présente ses machines infernales (machines qui s'autodétruisent).
14:00 L'UNIVERS DES SPORTS
Les Championnats sportifs québecois [2e de 4].
16:00 SPORTHÈQUE
Wimbledon 1977. Finale de tennis chez les hommes, avec Bjorn Borg et Jimmy Connors.
17:00 CINÉ-MAGAZINE
17:30 TERRE ET MOISSONS
9e de 13: Les Réserves. Les réserves d'aliments à l'échelon mondial.
18:00 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
La Mer (dernière de 4). L'Exploitation de la mer.
18:30 TÉLÉJOURNAL
18:35 TÉLÉSCOPIE
19:00 HEBDO
Une page de l'actualité manitobaine. Anim.: Maurice Auger. Réal.: François Savoie.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Dimanshowsoir. Invités: Paul Piché, auteur-compositeur-interprète; Alain Lamontagne, harmoniciste, et l'Ensemble Claude-Gervaise.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Le Procès d'Andersonville (dernière de 2). Drame écrit par Saul Levitt. L'histoire se déroule aux Etats-Unis, quatre mois après l'assassinat de Lincoln, alors que l'on fait le procès du capitaine Wirz, responsable de la prison militaire d'Andersonville, en Georgie.
22:00 LES BEAUX DIMANCHES
L'Oiseau de feu. Ballet de Maurice Béjart sur une musique d'Igor Stravinski, dansé par le Ballet du XXe siècle.
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:45 SPORT-DIMANCHE
23:10 CINÉ-CLUB
Quelque part quelqu'un. Drame réalisé par Yannick Bellon, avec Loleh Bellon, Roland Dubillard et Hugues Quester. Seuls dans Paris, déambulent les amoureux, les malheureux, la foule. L'un est à la recherche de la sérénité, l'autre noie sa peur de la vie dans l'alcool, etc. Les destins se lient au hasard des rencontres mais tous sont seuls (Fr. 71).

LUNDI

6 mars

8:55 THE SUN RUNNERS
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
La Descente de Centour.
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
Conditionnement physique général.
10:00 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
10:15 VIRGINIE
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. Nutrition.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Bricolage: comment récupérer une vieille chaise.
11:30 LAUREL ET HARDY•
Est-ce que les mariés devraient entrer chez eux?
12:00 SÉSAME
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Louise Joubert-Gill.
14:30 CINÉMA
Visa pour l'aventure (The Perils of Pauline). Comédie réalisée par Gerbert B. Leonard et Joshua Shelley avec Pamela Austin.
16:00 BOBINO
16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 GÉNIES EN HERBE
2 équipes de la Saskatchewan s'affrontent: Zénon Park et Willow-Bunch. Réal.: Marie Benois-Martin.
19:30 DIMENSION J
La musique Pop. en vedette: Madeleine Lépine, Joseph Moigat, les soeurs Desgagné et Pauline Lamoureux.
20:00 À CAUSE DE MON ONCLE
20:30 SCÉNARIO
La Rose des sables.
21:00 TÉLÉ-SÉLECTION
McCloud: Un contrat pas banal (The Disposal Man). Drame réalisé Par Boris Sagal, avec Dennis Weaver, J.D. Cannon, Patrick O'Neal et Diane Muldaur. Dans un bar, un homme provoque McCloud. Son but est de se faire arrêter et incarcérer (USA).
22:30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 ARSINE LUPIN
Le Film révélateur. Un riche politicien allemand devient producteur de films afin de mieux protéger sa maîtresse. Il invite un acteur américain à signer un contrat avec son studio et à presider une exposition de bijoux de son épouse.
24:05 CINÉMA
Adolphe. Drame réalisé par Bernard T. Michel, avec Jean-Claude Dauphin, Ulla Jacobson et Philippe Noiret. Le fils d'un photographe de province veut tourner un film d'amateur d'après le roman Adolphe de Benjamin Constant. Il obtient d'un comte la permission d'utiliser son château comme décor et confie le rôle de l'héroïne du roman à la gouvernante des enfants du château. Une passion amoureuse naît entre les deux, en dépit de leur différence d'âge (Fr. 67).

MARDI

7 mars

9:15 PASSE-PARTOUT
9:45 EN MOUVEMENT
Taille.
10:00 YOU HOU
Le Feu (dernière de 2).
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
Le Hérisson.
10:30 LE MAGAZINE-EXPRESS
L'Art floral.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine de nos mères: biscuits roulés aux dattes.
11:30 DOCTEUR SIMON LOCKE
Avec Sam Groom. Le Paradis perdu.
12:00 LE MONDE EN LIBERTÉ
L'Ile d'Elbe.
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Jean-Paul Leclerc.
13:30 TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
D'Ottawa. L'Association de la Communauté du service extérieur (femmes de diplomates).
14:30 CINEMA
Le Distrait. Comédie réalisée et interprétée par Pierre Richard, avec Bernard Blier, Marie-Chirstine Barrault et Paul Préboist. Un employé d'une agence de publicité se fait remarquer par ses distractions et ses idées saugrenues.
16:00 BOBINO
16:30 LES ANTIPODES
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
Un cowboy à Hawaï (1re de 2).
20:00 GRAND-PAPA
20:30 VEDETTES EN DIRECT
Invité: Robbie McDougall, pianiste-compositeur. Au programme: The Theme, Mélodie pour Alice, Beautiful, Four Seasons, Hope and Reunion, Mélodie pour Marie et Prairie Storm. Réal.: Marcel Collet, Winnipeg.
21:00 LES AS
21:30 TÉLÉMAG
Animateur: Pierre Nadeau.
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 RENCONTRES
Invité: Gustave Thibon, philosophe. Entrevue: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23:35 PROPOS ET CONFIDENCES
André Turp, ténor, se raconte (2e de 3). Réal.: Jean Faucher.
24:05 CINÉMA
Ramenez-le mort ou vif (If He Hollers, Let Him Go). Drame réalisé par Charles Martin, avec Raymond St-Jacques, Kevin McCarthy, Dana Wynter et John Russell. Un noir s'évade de la prison où il est détenu pour un crime qu'il n'a pas commis. Un homme le force à tuer sa femme et lui offre dix mille dollars et sa voiture pour fuir. Le Noir tente d'expliquer à la jeune femme la raison de son intrusion dans sa chambre, mais celle-ci s'évanouit et il en profite pour fuir.

MERCREDI

8 mars

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Centour éboueur.
9:30 LES ORALIENS
Elle ou loui.
9:45 EN MOUVEMENT
Conditionnement physique général.
10:00 LA BOITE À LETTRES
La lettre I.
10:15 VIRGINIE
Les Sirènes.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Être parents.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Bricolage: le batik, avec Josée.
11:30 MON PAYS, MES AMOURS
Gaspésie: on est bien sur l'eau.
12:00 MINI-FÉE
Berceuse pour Pauline.
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Normand Mathon.
13:30 TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Mme Jacqueline Ki Zerbo, prof. en Haute-Volta. La pauvreté, la situation de la femme dans les pays d'Afrique colonisés par la France.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Une famille de cinq générations se raconte.
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
La Faute d'Aurélie. Aurélie et son Boss Réné se fiancent. Mais Aurélie commet une faute.
20:00 JAMAIS DEUX SANS TOI
La Quadrature du cercle. Francine reçoit la visite d'un ancien professeur de géométrie, une religieuse. Réal.: Rolland Guay.
20:30 RÉTRO-SPEC
Jeu-questionnaire. L'année 1943. Sujet: la chanson western au Québec. Invité: Willie Lamothe.
21:00 HORS SÉRIE
Duplessis. Avec Jean Lapointe. [5e de 7]: Le Pouvoir.
22:00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage.
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 REFLETS D'UN PAYS
De Moncton. Les Landry d'Amérique. Les Régates internationales de Cocagne. Course pour le Championnat nord-américain d'hydroglisseurs catégorie 360.
24:05 CINÉMA•
Le Plaisir. Film à sketches réalisé par Max Ophuls, avec Claude Dauphin, Danielle Darrieux, Gaby Morlay, Madeleine Renaud et Pierre Brasseur. Un vieillard ne peut renoncer aux fêtes brillantes et aux compagnes galantes. Un masque cache sa déchéance. - Les demoiselles d'une maison close accompagnent leur patronne à la campagne pour célébrer la première communion de la nièce de celle-ci - Comment un peintre fut amené à épouser une infirme (Fr. 51).

JEUDI

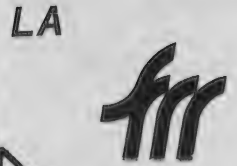
9 mars

9:15 PASSE-PARTOUT
9:45 EN MOUVEMENT
Poitrine
10:00 YOU HOU
Le Toucher.
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
La Coupe de viande.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine réception: filet de sole au vin blanc.
11:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
Les Pays sauvages des monts Olympiques.
12:00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Martin Gaudreau.
13:30 TÉLÉJOURNAL
13:35 ÉMISSION SCOLAIRE
Une journée dans la vie d'Yvan Denissovitch, d'après le roman de Soljénetsine.
15:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
Vivre en français à Toronto.
16:00 BOBINO
16:30 LES CONTES DU TSAR
Pourquoi le tsar avait presque perdu sa femme.
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:35 CE SOIR: National
19:00 LES PIERRAFEU
Le Champion de golf.
19:30 DU TAC AU TAC
Un congé de maladie. Mario veut inaugurer son sous-sol. Pour préparer la fête, il s'invente une maladie. Réal.: Maurice Falardeau.
20:00 LE TRAVAIL À LA CHAINE
20:30 LES GRANDS FILMS
Mon nom est Shangai Joe. Western réalisé par Mario Caiano avec Chen Lee, Carla Romanelli et Klaus Kinski. Shangai Joe se rend au Texas afin de travailler comme cowboy. Il se heurte vite à l'hostilité générale car il est un disciple de l'Ordre du feu qui se voue à la sauvegarde du bien et à l'anéantissement du mal (It. 72).
23:05 FESTIVAL CHARLIE CHAPLIN•
Les Lumières de la ville (City Lights). Comédie écrite, réalisée et interprétée par Charlie Chaplin, avec Virginia Cherrill et Harry Myers. Un vagabond s'apitoie sur le sort d'une jeune fleuriste aveugle. Un soir, il sauve un millionnaire de la noyade. Celui-ci accepte de donner au vagabond l'argent nécessaire à une opération pour l'aveugle (30).
24:30 LES NOUVELLES AVENTURES DE VIDOCQ
Policier réalisé par Marcel Bluwal, avec Claude Brasseur, Robert Berri et Jacques Seiler. Les Chevaliers de la nuit. Convoqué à Malmaison par la première dame d'honneur de l'Impératrice, Vidocq est mis au courant d'une épidémie de vols de bijoux. La comtesse craint pour le célèbre collier rose de sa maîtresse.

VENDREDI

10 mars

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Brigitte a des tours de taille.
9:30 LES ORALIENS
Couac, écrivain.
9:45 EN MOUVEMENT
Conditionnement physique général.
10:00 TAM-TAM
10:15 VIRGINIE
L'Oiseau couleur du jour.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Cardiologie.
11:00 LA MANGEAILLE
Bonbon à la patate, Rouleau au beurre d'archide et Pommes de terre dauphinoises.
11:30 ROBINSON SUISSE
Sur la piste du squelette.
12:00 SÉSAME
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
France L'Abbé interviewe Mmes Le Thi Thuy, membre du parlement vietnamien, et Tran Thi An qui s'occupe de la condition de la femme au Vietnan. - Chez Doris. Centre de jour pour femmes qui souffrent d'alcoolisme, de dépression ou autres problèmes humains.
14:30 LES ATELIERS
15:30 AU JARDIN DE PIERROT
Frivolant.
15:45 DU SOLEIL À CINQ CENTS
Le Grand Saut dans le chapeau de Coco-bine.
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
Le Pain d'habitant.
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:35 CE SOIR: National
19:00 MARCUS WELBY, M.D.
La vie est une chose merveilleuse.
20:00 ALLER-RETOUR
Londres. - Oxford (ville universitaire). - Benheim Palace (lieu de naissance de Sir Winston Churchill). - Stonehenge (lieu préhistorique: 2700 ans avant Jésus-Christ).
20:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Une manière de vivre. Des réalisations de femmes à Montréal, New York, Paris, Londres.
21:30 AUDITION PÉPIN-ROBARTS
Bilan des séances publiques du groupe de travail Pepin-Robarts à Ottawa sur les entreprises de statut national.
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 CINÉMA
Le Mystère Andromède (The Andromeda Strain). Science-fiction réalisé par Robert Wise. Un satellite artificiel revient sur la terre porteur d'un virus qui détruit la population d'un village du Nouveau-Mexique. Récupéré et isolé dans un laboratoire ultre-secret, l'appareil est soumis à un examen par quatre savants spécialistes qui s'efforcent d'isoler ce virus venu de l'espace et d'en contrôler les effets (USA 71).
2:15 CINÉ-NUIT•
Les Pique-assiette. Comédie réalisée par Jean Girault, avec Dary Cowl, Francis Blanche et Béatrice Altariba. Deux joyeux drilles partagent l'appartement d'un mannequin, soeur de l'un d'eux. Un soir où elle est invitée dans une soirée du monde de la haute finance, nos deux compères décident de l'y accompagner afin de protéger sa vertu.

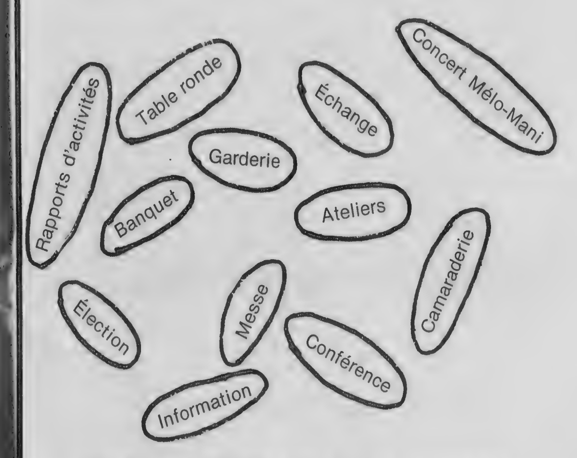


N'oubliez pas le
GRAND RENDEZ-VOUS
des Franco-Manitobains
ASSEMBLÉE ANNUELLE
DE LA S.F.M.
le 9 avril 1978.

NOUS INFORME

9e Assemblée annuelle de la S.F.M. Le 9 avril 1978

Réservez dès aujourd'hui, cette journée pour venir rencontrer la communauté francophone. Vous ne le regretterez pas!



Vous aurez le choix des thèmes suivants: culturel, communautaire (paroissial), économie, éducation et politique.

VOUS VOULEZ FAIRE FORTUNE?

Vous voulez connaître des moyens de faire fortune... d'une façon sûre avec risques minimaux.

Suivez le cours de gestion de finances personnelles offert par la S.F.M. en collaboration avec le Collège universitaire.

Ce cours consistera de sessions qui vous permettront d'obtenir un succès financier.

La première session traitera entre autres de:

1. Votre situation économique présente et votre orientation future.
2. Façons d'épargner pour obtenir plus d'argent pour des investissements.

Ces cours seront offerts dans les différents milieux ruraux et urbains dès que nous aurons reçu des demandes d'au moins six couples ou douze personnes d'une région.

Le coût d'inscription à la première session sera $5.00 par personne.

FRANCOPHONES DE ST-VITAL ET DES RÉGIONS AVOISINANTES

Le Conseil Régional de la S.F.M. de St-Vital vous invite à sa

"4e SOIRÉE CANAYENNE"

le samedi, 11 mars, à 8h30 p.m.
à la salle St -Eugène
chemin Ste-Marie, Saint-Vital

L'animateur de la soirée sera Lucien Loiselle. Venez danser, chanter et déguster un repas de rôti de boeuf, tourtière, poulet, choux farci..

L'entrée: $5.00 par personne (buffet inclus).
Si vous désirez obtenir des billets, communiquez avec:
Janine Bertrand: 233-2373
Rita Lécuyer: 253-1894

COURS DE SURVEILLANCE *EFFICACE*

La Société Franco-Manitobaine, en collaboration avec le Collège Universitaire de Saint-Boniface offrira pour la deuxième fois le *Cours de Surveillance Efficace* les 17-18-19 mars.

Ce cours sera d'intérêt particulier à toutes personnes qui détiennent des postes de responsabilités et qui désirent améliorer leurs aptitudes administratives.

Les sujets suivants seront élaborés:

1. Le métier du directeur;
2. Les qualifications du directeur;
3. Amélioration de la communication dans les entreprises;
4. Caractéristiques d'un futur directeur.

Ce cours pratique favorise la participation individuelle dans un groupe de travail et étudie le fonctionnement de l'équipe.

Les participants à ce cours offert au Collège Universitaire le 27-28 et 29 janvier indiquent qu'ils ont bien apprécié le contenu et la formule du cours et le recommandent fortement à tout administrateur, directeurs généraux, adjoints, et gérants d'entreprises et d'organismes.

BULLETIN D'INSCRIPTION
COURS DE SURVEILLANCE EFFICACE

Nom ....

Adresse ....

Occupation.......................... Employeur..........................

Téléphone..

Frais d'inscription: $35.00 Chèque inclus..........................

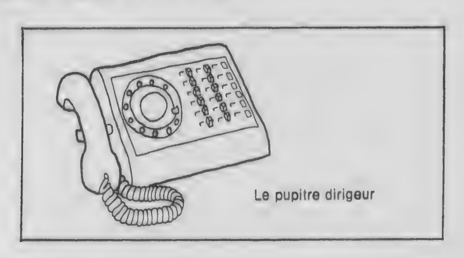
ou payable lors de la première session..........................

Adressez à:
COURS EN ÉCONOMIE
Société Franco-Manitobaine
340 boul. Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

On parle français . . .

avec la collaboration de l'Office de la langue française.
700, boulevard St-Cyrille est, salle 203, Québec (Qué.) G1R 5A9

au téléphone


Le pupitre dirigeur

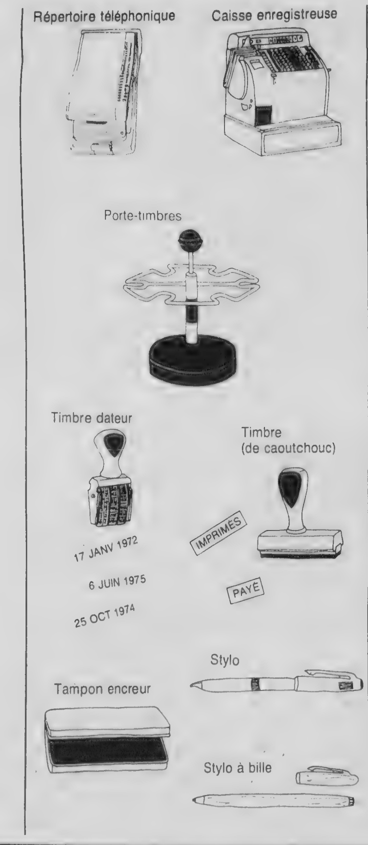
Expression française	Expression anglaise	Forme fautive
Coabonné	Party	
Combiné	Handset	
Combiné à cadran incorporé	Dial-in handset	
Communication avec préavis, appel de personne à personne	Person to person call	
Composer un numéro	To dial a number	Signaler un numéro
Conférence téléphonique	Conference call	
Cordon	Cord	Corde
Correspondant	Party	
Couper la communication	To cut off	Couper la ligne
Crochet commutateur, crochet interrupteur	Hook switch	
De la part de qui?	Who is speaking, please?	Qui parle? Qui est-ce qui parle?
De rien, je vous en prie, à votre service, il n'y a pas de quoi	You are welcome	Bienvenue
Débrancher le téléphone	To disconnect the set	Disconnecter
Décrocher (le combiné)	To lift the receiver	Ouvrir la ligne
Demandé	Called party	
Demande de secours	Emergency call	
Demander l'interurbain	To call the operator (long distance)	
Demandeur	Calling party	
Diaphonie	Crosstalk	
Dicorde	Cord pair	
Disque mobile (du cadran)	Disc	
Donner la communication	To put a call through, to connect	
Donner un coup de fil, faire un appel, téléphoner	To call, to place a call	Loger un appel
Donnez-moi le poste...	Extension... please	
Écoute clandestine	Wiretapping	

Tiré de "Vocabulaire du téléphone"

au bureau

Forme fautive

1 — Année académique
2 — Intérêts accrus
3 — Mettre un ouvrage à date
4 — Adresse de retour
5 — Adresser une lettre
6 — L'agenda de la réunion
7 — Ajustement d'un compte, d'un salaire
8 — A l'année, à la journée longue
9 — Amalgamer des sociétés
10 — Année fiscale
11 — Anticiper de bonnes affaires
12 — Une formule d'application
13 — Un appointement
14 — Etre assigné à un travail
15 — Chèque au montant de . . .
16 — Aviseur légal
17 — La balance d'un compte
18 — Toucher un bénéfice en vertu de . . .
19 — Cela va bénéficier à beaucoup de gens
20 — Bénéfices marginaux
21 — Recevoir un bonus
22 — Bureau-chef
23 — Année de calendrier
24 — Canceller un rendez-vous
25 — La cédule de . . .
26 — Copie certifiée
27 — Adressez-vous à la chambre 112
28 — Appel à charges renversées
29 — Chargez cela à mon compte
30 — Le chiffre (shift) de jour . . .
31 — Vous trouverez ci-attaché . . .
32 — Gagner $100 clair par semaine
33 — Collection de courrier
34 — Compagnie de finance
35 — Un coupon dûment complété
36 — Compléter une année, un cours
37 — Compléter un parcours
38 — Compléter une formule
39 — Avec les compliments de



Forme correcte

1 — Année scolaire
2 — Intérêts courus, cumulés
3 — Mettre un ouvrage à jour, au point
4 — Adresse de l'expéditeur
5 — Ecrire l'adresse d'une lettre
6 — L'ordre du jour, le programme de la réunion
7 — Rectification d'un compte, d'un salaire
8 — A longueur d'année, de journée
9 — Fusionner des sociétés
10 — Année financière, budgétaire, exercice financier
11 — Prévoir de bonnes affaires
12 — Une formule de demande d'emploi
13 — Un rendez-vous
14 — Etre affecté à un travail
15 — Chèque de . . .
16 — Conseiller juridique
17 — Le solde d'un compte
18 — Toucher une indemnité, une prestation en vertu de . . .
19 — Cela va profiter à beaucoup de gens
20 — Avantages sociaux
21 — Recevoir un boni, une prime, une gratification, une indemnité
22 — Siège social, bureau principal
23 — Année civile
24 — Annuler un rendez-vous
25 — Le calendrier, l'horaire, le programme de . . .
26 — Copie authentique
27 — Adressez-vous au bureau, au local, à la pièce 112
28 — Appel à frais virés
29 — Mettez, portez cela à mon compte
30 — L'équipe de nuit
31 — Vous trouverez ci-joint, ci-annexé
32 — Gagner $100 net par semaine
33 — Levée de courrier
34 — Société de prêt(s), société de crédit
35 — Un coupon dûment rempli
36 — Terminer une année, un cours
37 — Terminer un parcours
38 — Remplir une formule
39 — Avec les hommages de

Tiré de "Le français au bureau"

P&R 403

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État)

KRAFT LIMITÉE



M. A.-N. Ouellette

M. A.-N. Ouellette vient d'être nommé au poste de vice-président et directeur du service de la fiabilité et du respect des règlements.

C'est à Montréal en 1955 que M. Ouellette a débuté sa carrière chez KRAFT. L'année suivante, il devenait directeur de la production du fromage en vrac et en 1976, il était nommé un des vice-présidents de KRAFT LIMITÉE.

M. Ouellette est diplômé en agronomie, de l'Université du Manitoba, avec spécialisation dans le domaine des produits laitiers.

agriculture

Pourquoi traiter les bovins

Les éleveurs de l'Alberta et de la Saskatchewan qui n'ont pas soumis leurs animaux à un traitement contre l'hypoderme l'automne dernier devraient se préparer à entreprendre cette tâche d'ici le 1er mars. L'hypoderme est un insecte très nuisible dont les larves vivent sous la peau des bovins.

M.A. Khan, toxicologue de la Station de recherches de Lethbridge (Alb.), affirme qu'il est essentiel que tous les éleveurs traitent leurs animaux pour que le programme d'éradication mené dans ces deux provinces soit fructueux.

Ses travaux ont en effet clairement démontré que le programme ne fonctionnera que si tous les éleveurs collaborent.

"Dans certaines régions de l'Alberta et de la Saskatchewan, on est parvenu à éliminer les infestations après avoir soumis les troupeaux au traitement pendant trois ou quatre années consécutives, explique ce chercheur. Chez les troupeaux non traités, l'infestation a persisté parce que tout bovin risque d'abriter cet insecte".

Les hypodermes déposent leurs oeufs dans le pelage des bovins durant la saison de paissance. Après l'éclosion, les larves traversent la peau. Certaines espèces atteignent l'oesophage, d'autres migrent jusque sous la peau du dos de l'animal, où elles passent l'hiver dans un trou d'air qu'elles se sont creusées. Au printemps, elles percent l'épiderme, tombent au sol, se métamorphosent et le cycle recommence.

En plus des douleurs qu'il provoque chez le sujet atteint, ce parasite cause des dommages considérables aux éleveurs en diminuant le rendement et la valeur des peaux.

"A cause de la baisse des prix du boeuf, certains éleveurs ont dû réduire les traitements afin de diminuer leurs dépenses, ajoute M. Khan. Si l'on ne fait pas subir le traitement à tous les bovins de la Saskatchewan et de l'Alberta, le nombre de troupeaux infestés va continuer d'augmenter".

Le meilleur temps pour réaliser le traitement est l'automne. On se sert d'un insecticide télétoxique qui tue les larves présentes dans le corps de l'animal, avant qu'elles ne forment des tumeurs sur le dos de leur hôte.

Les animaux qui n'ont pas été traités à l'automne doivent l'être après le 1er mars. Selon M. Khan, tous les sujets du troupeau devraient recevoir le traitement, sauf les vaches en lactation, les animaux malades ou stressés et les veaux de moins de trois mois. Certains éleveurs négligent les vieilles vaches, mais ils ont tort.

On ne peut traiter les vaches laitières avec un insecticide télétoxique, mais on doit le faire avec un autre produit chimique, la roténone, au printemps si possible et enlever les larves à la main.

30 P'TITES MINUTES . . .

SUITE DE LA PAGE 6

Les évêques irlandais, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, avaient repris ce thème-là et, comme les Chevaliers de Colomb étaient très puissants dans leur lobbying à Rome, il a fallu que nous nous organisions pour faire un contre-lobbying.

On s'est donc servi du fonds VADMA pour aller renseigner Rome convenablement sur la question des écoles et des luttes scolaires.

Rome était mal renseigné par ses propres canaux. Certains délégués apostoliques nous étaient favorables, d'autres non. On avait constaté, par exemple, qu'aux Etats-Unis on avait remplacé tous les évêques francophones par des évêques irlandais, et on essayait de faire la même chose au Canada.

Maintenant, aux Etats-Unis, il y a un contre-courant. On hésite à nommer des évêques irlandais. Le cardinal de Boston est un Portuguais qui parle très bien le français, et on a nommé deux ou trois évêques franco-américains. Mais à cette époque, le gros coup était donné par les Irlandais catholiques, qui voulaient pratiquement s'emparer de tous les sièges épiscopaux hors Québec.

Il fallait donc que l'OJC agisse — les gens peuvent trouver ça drôle aujourd'hui, mais à ce moment-là l'évêque d'un diocèse jouait un très grand rôle, même sur le plan scolaire.

Dans Pembroke, par exemple, près d'Ottawa, on ne pouvait pas avoir d'écoles françaises, et même du côté québécois du diocèse, à Campbell's Bay et à Fort Coulonge. Je suis allé faire campagne dans ce bout-là pour avoir l'école française, même au Québec, contre l'évêque de Pembroke. C'est pour ça qu'il était bon que les francophones, les Canadiens français, aient un lien avec Rome.

On a beau blâmer Rome, mais Rome est comme un gouvernement mondial. Il a ses moyens d'information, et si on est absent, on a tort.

Ils ne peuvent corriger une situation qu'ils ignorent. On s'est donc servi de ces fonds pour envoyer à Rome des délégations composées d'évêques et de sommités laïques.

Quelles ont été les dernières interventions de l'Ordre de Jacques Cartier?

Elles ont porté sur des questions d'ordre plutôt mineur.

Il y a eu la campagne en faveur du drapeau canadien et la campagne, sous le régime St-Laurent, en faveur du "Château de Maisonneuve" au lieu du "Queen Elizabeth": deux points sur lesquels on y voyait surtout une question de symboles nationaux.

A propos du drapeau national du Canada, ç'a été réellement comique. Il y avait un prêtre de Québec, dont le père avait une imprimerie, qui était mordu de la question du drapeau. Il proposait le drapeau à trois feuilles d'érable.

L'Ordre a donc préparé la documentation gratuitement et s'est chargé de l'expédier à travers le Canada: Vancouver, Halifax, Moncton, Ottawa.

A Ottawa, je recevais des ballots de brochures. On les expédiait, suivant un horaire bien établi, aux députés, aux sénateurs et aux hauts fonctionnaires.

Ils recevaient donc des avalanches de documentation à peu près semblable provenant de tout le pays, et tout ça était le travail d'une dizaine de personnes!

On savait fort bien qu'ils n'adopteraient jamais le drapeau proposé, parce que ça venait de nous.

On savait par ailleurs qu'avec des pressions, ils accepteraient un drapeau national.

Notre action a donc été importante, ne fût-ce que pour amener les parlementaires à adopter un drapeau canadien.

Considérez-vous le drapeau actuel comme une victoire, ou comme une défaite?

Le drapeau actuel est une victoire, en ce sens que l'Ordre croyait qu'avec un drapeau national accepté par les francophones — à cause de la feuille d'érable à laquelle les Canadiens français s'identifient souvent — c'était tout de même prouver à la face du pays que les Canadiens français existaient et que les autres pays étaient maintenant en mesure de le constater.

Les francophones savaient évidemment fort bien qu'ils ne pouvaient pas avoir la fleur de lis sur le drapeau canadien. Il ne fallait tout de même pas pousser les choses trop loin si on voulait avoir quelque chose.

L'adoption d'un drapeau national montrait vis-à-vis l'Angleterre une certaine indépendance, puisque l'Union Jack ne prévalait plus.

Ça n'a pas changé notre vie, mais c'était très valable au niveau du prestige, et je reconnais publiquement qu'avec la masse, il faut avoir certaines campagnes de ce genre pour montrer qu'on peut avoir quelque chose.

Le Conseil de la vie française s'attribue également certains efforts en ce qui concerne la campagne du drapeau.

Oui, le Conseil de la vie française a travaillé très fort, et il avait un avantage sur nous parce qu'il pouvait travailler publiquement; chose qu'on ne pouvait pas faire. Son action s'est faite en accord avec l'OJC. Dans ces années-là, les associations nationales et provinciales, dans 90 pour cent des cas, se consultaient et avaient des campagnes communes, mais employaient des moyens différents.

Elles pouvaient même adopter des moyens qui, à première vue, pouvaient paraître contradictoires.

Ceci venait du fait qu'elles travaillaient dans des milieux différents, avec des gens différents, mais les buts étaient communs. *Elles ne se consultaient pas tous les* jours, mais elles acceptaient à l'occasion de participer à telle ou telle campagne; celle de la radio ouest-française, pour en nommer une.

Dans cette affaire, le Conseil de la vie française avait pour mandat de coordonner le travail.

Est-ce que l'Ordre a participé à la mise en place de structures qui ont fait en sorte que les francophones soient davantage reconnus?

Il se peut que certaines cellules, dans leur province ou leur région, aient créé des organismes politiques. Si ça s'est produit, on ne l'a par contre jamais fait sur le plan national.

Est-ce que la dissolution de "la Patente" était une fin prématurée et inattendue, ou est-ce que les autres organismes du genre ont connu un sort à peu près semblable?

Les autres sociétés n'ont pas disparu, mais je crois qu'elles sont devenues moins agressives, et qu'elles se sont trouvé une vocation de plus en plus récréative.

Les Chevaliers de Colomb, par exemple, d'origine irlandaise et catholique, et dont le siège social est à New Haven aux Etats-Unis, ont beaucoup de membres francophones.

Ce n'est pas un mal en soi d'avoir des conseils francophones, mais leur rôle n'est plus le même qu'autrefois.

La loi du nombre est très importante, et ils se servent de ces chiffres "magiques" pour renforcer leur présence à Rome lorsqu'ils parlent au nom de *x* nombre de catholiques nord-américains.

Le nouveau visage des Chevaliers de Colomb est différent de celui qu'on leur a déjà connu, mais quand on siège en leur compagnie au sein de divers organismes, on sent qu'au niveau des têtes dirigeantes ils ont conservé certains buts et certaines visées très marqués. C'est facilement décelable.

Je ne blâme quand même pas les Canadiens français d'en faire partie. Je ne dis pas que c'est une mauvaise organisation. Au contraire. C'est très bon, mais avec mes convictions et mon passé, et sachant l'influence que cet organisme pourrait avoir contre nous, j'hésiterais beaucoup à en devenir membre.

SUITE A LA PAGE 21

P&RI703 B

DANS LA DIVISION DU CHEVAL BLANC

UNE NOUVELLE ÉCOLE D'IMMERSION

UNE DÉCISION CLAIRE ET BIEN DOCUMENTÉE

ENTRETIEN AVEC JEAN SUSZKO
DIRECTEUR GENERAL
DU CHEVAL BLANC

A sa réunion du 21 décembre 1977, le conseil scolaire de la division du Cheval Blanc s'est prononcé, à l'unanimité, en faveur d'une motion visant à créer une école d'immersion à Saint-Eustache. L'implantation en commencerait en septembre 1978.

Jean Suszko, directeur général de la division a bien voulu discuter avec nous de l'historique de cette motion et de ce que cela signifiait pour la division scolaire.

Voici l'essentiel de cet entretien.

La motion et son contenu

1) Dès la rentré scolaire de septembre 1978, l'école de Saint-Eustache va mettre graduellement en place un programme d'immersion totale de la maternelle à la 6e année. Le développement est prévu de la manière suivante:

M-2	année scolaire 1978-79
3	année scolaire 1979-80
4	année scoalire 1980-81
5	année scolaire 1981-82
6	année scolaire 1982-83

Le programme devrait donc être en place en septembre 1983.

2) Le pourcentage proposé de français enseigné serait:

M-3	100%
4-6	75%

Toutefois, l'apparition du cours d'anglais reste encore à préciser selon les recommandations du directeur et des professeurs de l'école.

3) La clientèle de l'école regroupera les *élèves intéressés de la partie sud de la division: Fannystelle, Elie, Saint-François, Saint-Eustache.* C'est peut-être là que se posent les premiers problèmes car il s'agira évidemment d'une clientèle mélangée: des francophones dont les connaissances linguistiques en français sont très faibles et des anglophones qui n'en ont en principe aucune.

Le haut degré d'assimilation linguistique de la plupart des francophones explique le choix d'une école d'immersion plutôt qu'une école française et l'admission se fera donc sur des bases purement linguistiques et non culturelles.

Cela posera évidemment des problèmes pédagogiques dont il faudra tenir compte mais il ne faut pas se leurrer, les techniques d'enseignement de la langue seconde pourront être bénéfiques aux francophones dont les difficultés sont souvent considérables.

On ne saurait prédire combien d'élèves suivront ce programme mais on peut espérer le succès en comptant sur la bonne volonté et la coopération des parents.

Historique

1) **La motion de 1975**
Tout a commencé par une motion de la commission scolaire en novembre 1974 tendant à imposer à l'école d'Elie une programmation, pédagogiquement contestable, en termes de pourcentage et de temps.

2) **Un pas en avant**
La situation n'ayant pas évolue, une nouvelle motion fut passé en 1976. Elle conservait pas mal d'ambiguïté: des chiffres restaient encore à la merci des bonnes volontés et des pressions. On aboutissait ainsi, rapidement, en partant d'un programme complètement français à un maximum de 60 minutes de français par jour! C'était bien peu pour une école qui prétendait former des bilingues.

3) **Importance de la pédagogie**
A partir de ce moment la commission scolaire a commencé à s'apercevoir que l'on ne pouvait pas contrôler la programmation au moyen de motions qui pouvaient, à l'occasion, se contredire, soumises qu'elles étaient aux fluctuations politiques. Si l'on voulait **une certaine continuité, la stabilité nécessaire à une bonne éducation** et éviter la polarisation de la communauté, il fallait **tenir compte de l'aspect pédagogique**, consulter les professeurs et bien sûr travailler avec les parents.

C'est pourquoi le nouveau directeur de l'école d'Elie, assisté d'un commis aviseur de parents fut chargé de proposer des recommandations. Trois propositions furent retenues:

- celle des éducateurs
- celle des parents
- un compromis retenant l'objectif du bilinguisme et le désir des parents d'une éducation de qualité.

C'est le dernier qui l'emporta aux yeux de la commission, pour l'école d'Elie.

4) **Décision finale**
Les parents des élèves des autres écoles du sud de la division faisaient face aux mêmes problèmes et ont demandé **les mêmes avantages**. Devant ce besoin de **planifier à long terme** une programmation basée sur des principes pédagogiques, la commission scolaire commença une série de consultations dans la communauté, d'où sortit la motion définitive: l'établissement d'une école d'immersion à Saint-Eustache.

Ce n'était sans doute pas une décision facile à prendre pour la commission scolaire mais il est à souligner que les parents étant impliqués, **l'aspect pédagogique ayant été mûrement réfléchi et discuté avec les spécialistes, c'est-à-dire les professeurs**, il devenait, par là même, plus aisé d'en arriver à une telle situation.

Détails matériels

Des études ont immédiatement été faites: un commissaire et le directeur de l'école sont allés à la conférence d'immersion à Ottawa, les coûts et le transport ont été étudiés et on a rencontré le BEF.

Pourquoi Saint-Eustache? Principalement parce que la programmation de français avait été étudiée et renforcée depuis quelques années. Le matériel est là, disponible, et les professeurs aussi. On pourra continuer à former les professeurs et à en préparer d'autres par des cours et des recyclages sur la pédagogie de l'immersion.

Maintenant c'est évidemment aux parents qu'appartient le dernier choix. Il faut espérer qu'ils comprendront l'intérêt de cette décision.

Ils ont été avisés par une circulaire particulièrement claire et explicite des raisons du choix et des différentes étapes d'implantaion.

Tableau d'ensemble

Dans la partie sud de la division, la situation sera donc la suivante:

- Saint-Eustache est la seule école offrant la programmation en français.

- Dans les autres écoles, Saint-François, Elie, Fannystelle, on offrira le programme 'Core French" avec les objectifs qui ont été définis par le BEF. Et si l'on a choisi le "Core French" c'est que l'on espère que les parents francophones vont supporter l'école de Saint-Eustache et y envoyer leurs enfants.

Peut-on rêver un jour d'une école française dans la division? Ce n'est encore qu'un mirage, il faudrait que les parents s'impliquent, fassent la demande et que la qualité de la langue soit suffisante.

Améliorons maintenant les qualités linguistiques des élèves, ils penseront peut-être un jour qu'il faut aller plus loin.

En attendant, il faut souligner encore une fois la qualité de l'effort fait par la commission scolaire, la démarche suivie, faite de coopération et de consultation entre les éducateurs, les parents et la commission.

Les parents du Cheval Blanc acceptent la responsabilité de l'éducation de leurs enfants et l'acceptent dans une perspective pédagogique en accord avec les spécialistes: les éducateurs!

CE QU'EN PENSE LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE

ENTRETIEN AVEC
ROLAND CHAMPAGNE
DIRECTEUR DE L'ECOLE
DE SAINT-EUSTACHE

M. Roland Champagne est directeur de l'école depuis septembre et sa préoccupation à partir de maintenant ainsi que celle de ses professeurs est de se préparer afin d'implanter la décision de la commission scolaire qui fera de l'école de Saint-Eustache une école d'immersion totale pour la région sud de la division scolaire Cheval Blanc.

Il s'est rendu à Ottawa et a visité quelques écoles. Il a déjà passé une journée à l'école de Lorette, puisque cette situation rurale ressemble un peu à la sienne. Il compte visiter les écoles du Sacré-Coeur et Guyot. Les EFM lui ont posé les questions suivantes.

POURQUOI UNE ECOLE D'IMMERSION PLUTOT QU'UNE ECOLE FRANCAISE A SAINT-EUSTACHE?

La grande majorité des étudiants qui fréquentent l'école ne maîtrisent pas, à la rentrée, le français, et la langue dans laquelle ils sont le plus à l'aise est l'anglais. L'école d'immersion à Saint-Eustache a en partie pour but de franciser les francophones. Il existe cette année le programmation mixte, et il est évident, à mon avis, que ce programme n'est pas suffisant pour que les enfants de cette région apprennent à bien parler le français. Il ne faut pas oublier qu'ici dans le Cheval Blanc, l'école est le lieu privilégié de la francisation. La langue parlée en dehors de l'école, et même dans la plupart des foyers est l'anglais. Seule une école d'immersion totale peut compenser cette anglicisation.

EST-CE QUE LA MOTION DE LA DIVISION SCOLAIRE EST SUFFISAMMENT CLAIRE?

Oui, elle est précise. C'est un développement graduel qui est proposé. La seule question qui demeure ambiguë et qui est excessivement importante est la suivante: quand commencer le cours d'anglais? Selon la motion, l'introduction du cours d'anglais pourrait se faire seulement en 4e année. Il m'apparaît nécessaire, d'après les résultats de recherche que j'ai lus, que le cours d'anglais devrait commencer avant la 4e année, soit en 1e ou 2e année. Nous en sommes à étudier cette question et nous ferons sous peu une recommandation précise au directeur général.

QUEL CHANGEMENT CETTE RESOLUTION VA-T-ELLE OCCASIONNER?

D'abord à l'école, elle demandera peu de changement. Il est évident que les mathématiques seront enseignées en français, mais il n'y a là aucun problème puisqu'il est assez facile pour le professeur et les élèves de s'y adapter. C'est surtout une question de vocabulaire. Cette résolution affecte davantage les parents qui, en inscrivant leur enfant à l'école, doivent comprendre et accepter les objectifs. L'école, en enseignant plus de français aux élèves, selon les méthodes de l'immersion, veut assurer qu'ils deviendront ou demeureront bilingues.

EST-CE QUE LES PROFESSEURS SONT PRETS POUR CE CHANGEMENTS?

Oui. Il est sûr que certains devront se familiariser davantage avec une pédagogie propre au programme d'immersion. Mais il existe pendant l'été des cours à cet effet, et je suis confiant dans le fait que les professeurs qui n'ont pas suivi ces cours l'an passé, le feront cet été. Personnellement, j'ai l'intention de les suivre. Il se peut aussi, comme par les années passées, que certains demandent d'être mutés, et qu'il y ait donc des transferts.

MAIS VOUS AVEZ A L'INTERIEUR DE LA MEME CLASSE DES ELEVES QUI PARLENT DEJA LE FRANCAIS ET D'AUTRES QUI NE LE COMPRENNENT PAS. QUE FERA LE PROFESSEUR?

Cette situation existe déjà dans l'école avec le programme mixte que nous offrons présentement. Nous tenterons comme cette année d'ajuster et d'adopter une méthodologie qui prend en considération la compétence linguistique de l'élève et nous ferons des regroupements en conséquence. Nous utiliserons aussi une approche individualisée dans l'enseignement afin de permettre à l'élève de progresser selon ses capacités. L'accent sera mis sur l'aspect oral, sur le parler de la langue, et pour ceux qui déjà le parlent, nous accélèreront l'apprentissage des autres savoirs, c'est-à-dire, la lecture et l'écrit.

POURQUOI AVOIR CHOISI SAINT-EUSTACHE POUR FAIRE UNE ECOLE D'IMMERSION, PLUTOT QU'ELIE PAR EXEMPLE?

Il existe depuis trois ans un programme assez fort en français et l'école est donc bien équipée pour loger un programme d'immersion totale. Nous avons aussi déjà un personnel bilingue, ce qui n'est pas le cas dans les autres écoles de la division.

LA RESOLUTION DE LA COMMISSION SCOLAIRE AFFECTERA DAVANTAGE LES PARENTS, DITES-VOUS; EST-CE QU'ILS SONT SUFFISAMMENT BIEN INFORMES POUR CHOISIR L'ECOLE D'IMMERSION?

Je ne sais pas dans quelle mesure les parents font vraiment la différence entre une école d'immersion et une école française. Il y a eu toutefois un comité de parents qui a avisé la division scolaire et facilité sa décision. Il y a aussi eu un pamphlet distribué à tous les parents de la région expliquant les objectifs de l'école et le pourquoi de la résolution. On m'a dit que pour la fin mars, les parents auront l'occasion de faire connaître leur choix afin que moi-même et mon personnel puissions nous organiser en conséquence.

30 P'TITES MINUTES . . .

SUITE DE LA PAGE 19

Une renaissance souhaitable

Que souhaiteriez-vous qu'il se produise pour impliquer encore plus les francophones dans leur lutte pour le respect intégral de leur langue et de leur culture?

Je dirais aux francophones hors Québec de faire une sorte de "Patente", sans que cet organisme soit structuré de la même façon que l'Ordre de Jacques Cartier, qu'ils aient un groupe d'hommes dispersés un peu partout à travers les provinces, hommes qui soient prêts à travailler de façon bénévole.

L'organisme en question aurait donc ses racines chez le peuple; chose qui n'existe pas à l'échelle provinciale.

Le peuple canadien-français a aussi besoin d'un organisme de pensée qui soit discret. On ne lave pas notre linge sale en public. C'est la pire situation qu'on puisse connaître.

Il faudrait également que le nouvel organisme consulte les groupements déjà existants, afin qu'il y ait front commun sur plusieurs questions.

Vous ne reconnaissez pas la FFHQ?

Je la reconnais. Je trouve qu'elle fait un magnifique, un très beau travail. Je connais bien les dirigeants et je les encourage.

Je dirais cependant qu'il y a peut-être un manque de tradition dans leur affaire.

On a créé, dans leur cas, une tête, un organisme à même les fonds de l'Etat, mais d'où viennent leurs idées? La masse est-elle en faveur de leurs activités? Ils se plaignent eux-mêmes de ne pas avoir assez de support de la population francophone.

Ses membres ont de bonnes idées, ils font de bonnes campagnes, mais il y manque des relations plus intimes entre les groupes, une interaction qui devrait être plus accentuée, une consultation qui devrait être plus grande.

Il devrait y avoir un organisme indépendant de tous ces groupements-là, qui serait chargé d'unifier la pensée des campagnes entreprises par l'une ou l'autre association, ou encore par l'ensemble des associations.

Pensez-vous que cet organisme pourrait demeurer longtemps en dehors de la politique?

Il faudrait que les dirigeants, les hommes de bonne volonté dudit organisme déterminent d'avance qu'il ne saurait être question de revendiquer quoi que ce soit en tant qu'organisme, mais qui verraient à recevoir les recommandations, les voeux, les souhaits des différents groupements, à établir les besoins communs, à les faire connaître à toutes les communautés francophones, à convoquer les représentants de ces organismes pour étudier les questions et à essayer d'en venir à un consensus, sur non seulement les principes, les buts, mais aussi les tactiques et les façons de procéder.

Une commission royale d'enquête pourrait aussi le faire

J'aimerais mieux qu'on fasse appel à une formule beaucoup plus discrète, parce que dans le cadre d'une assemblée discrète, il y a beaucoup de choses qu'on peut dire entre nous et qui ne sauraient être dévoilées publiquement.

J'ai déjà participé à des discussions très acerbes, et entendu des prises de position très fortes, mais on en arrivait à une décision au bout de 2 ou 4 mois. Après une dizaine de réunions, on finissait par accepter un modus vivendi pour tout le monde, et on était sûr que 90 pour cent des gens allaient dans le même sens.

Aujourd'hui, il faut compter avec le pouvoir des mass-media. A quel point est-il possible de travailler avec discrétion?

C'est aussi possible que dans ce temps-là.

Vous avez les Francs-maçons qui le font, les Orangistes, les Chevaliers de Colomb (dans les hautes instances de l'organisation); les Francs-maçons n'ont jamais dérogé à la règle.

Je sais pertinemment que leurs mécanismes fonctionnent à merveille. Quand je siège à un conseil d'administration avec eux, ils interviennent en disant "oui, ça on va l'avoir; j'ai de bons amis à tel endroit...", et on sait fort bien qu'ils vont procéder de loge en loge.

Ce qui paraît dans les média, ce sont les décisions prises par ces organismes publics, mais on ne parle jamais de ceux qui les ont concoctées; c'est comme le Cabinet qui siège à huis clos, ou n'importe quel conseil d'administration.

C'est dans la nature de l'homme de penser dans la solitude et d'agir ensuite. Il ne faut pas penser dans le feu de l'action. La pensée doit précéder l'action.

Avez-vous tenté quelque expérience de réanimation de l'OJC?

Oui. Quand l'Ordre s'est disloqué à l'échelle nationale, et qu'on a créé l'Ordre franco-ontarien, on m'a demandé vers 1968 ou 1970 de faire fonctionner l'affaire. J'ai effectivement réussi, mais pour une courte période: 4 ou 5 ans.

Pour une foule de raisons, manque de temps, manque d'appui, etc., les circonstances non favorables, il a fallu abandonner.

Vous savez, quand la "Patente" a éclaté, beaucoup de membres ont été pris de panique: de fait, le 90 pour cent de "suiveux" se sont trouvés désemparés, d'autant plus que nous n'avons pas réagi assez rapidement pour changer nos structures, et que le clergé francophone s'est tout simplement retiré de l'OJC, sur le plan national.

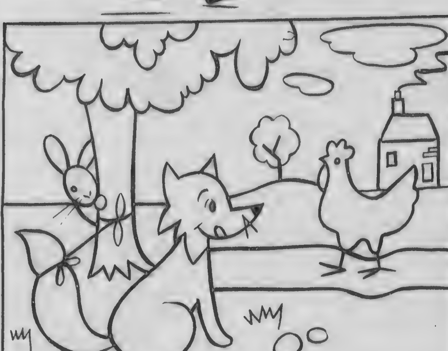
Il y aurait quand même une formule intéressante à étudier. L'Ordre a travaillé énormément pour les caisses populaires, par exemple. Personnellement, j'ai travaillé dans ce secteur en fondant notamment une caisse, parce que l'Ordre me le demandait.

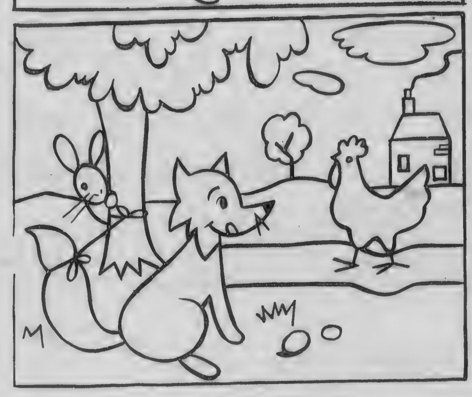
Les caisses populaires, dans l'Ontario français, devraient être le point de ralliement des Franco-ontariens. Pas nécessairement en fournissant de l'argent, mais en offrant les locaux dont elles disposent pour faire des réunions; elles ont un fonds d'éducation; bref, une foule d'éléments avantageux.

Je crois que si "la Patente" renaissait, ce devrait être avec l'appui des caisses populaires: les organismes les plus susceptibles de remplacer les paroisses, à cause de leurs structures et de leur administration. J'ai tout de même des doutes quant aux chances de réussite d'une pareille coopération, parce que nos dirigeants de caisses ont complètement oublié les sacrifices que les fondateurs ont faits, et on a affaire aujourd'hui à des institutions uniquement financières. Il est bien loin le temps où on avait des gérants qui travaillaient tous les soirs, pour un cent! •

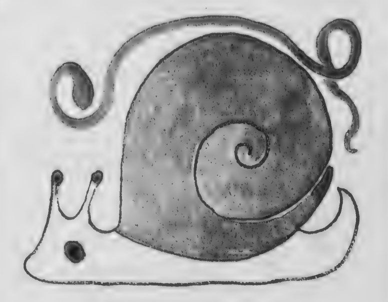
La Page de Bicolo ...

Allô,
J'espère que tu aimes bien toutes les activités que je te présente. Amuses-toi bien.
Bicolo





TROUVE LES 10 ERREURS



LA MAISON DE L'ESCARGOT

Un matin l'escargot gris
las de traîner son logis,
s'en va chercher un maçon
pour construire une maison.

Il va trouver le pivert,
l'« atelier » n'est pas ouvert.

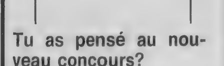
Il frappe chez le lièvre,
le lièvre a de la fièvre.

Il sonne chez l'écureuil,
l'écureuil a mal à l'œil.

Il s'en va chez le serpent,
le serpent a mal aux dents.

Tant pis dit l'escargot gris
Je garderai mon logis !

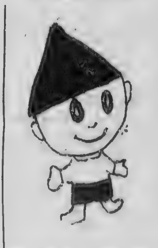
Suzanne Cramoussel



Tu as pensé au nouveau concours?

Tu me dessines une couverture pour notre livre de recettes. (Voir La Liberté du 23 février). Le concours se termine le:

15 mars 1978.



As-tu pensé à faire un beau geste envers quelqu'un durant le carême?



Colorie la belle petite église.

ATTENTION

Aimerais-tu te procurer un t-shirt de BICOLO?
J'en ai **deux sortes** à vendre.

1e: Très bonne qualité
Bien imprimé.......... $3.00

2e: Très bonne qualité
Un peu sali par l'imprimerie.............. $1.00

Si tu désires un t-shirt, fais-moi parvenir ce coupon.

Je désire ☐ t-shirt de Bicolo

à $3.00 ☐ à $1.00 ☐

GRANDEUR: Moyenne (9-12 ans) ☐ Petite (5-8 ans) ☐

NOM: ....

ADRESSE: ....

....

CODE POSTAL: ....

Envoie ta commande à:
Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba, R0A 1V0

JASPER, L'OURS PRUDENT!



Au printemps, ne t'aventures jamais sur la glace, tu pourrais changer une belle promenade en un vilain accident.

Jasper est très prudent. Si tu suis bien ses conseils, tu deviendras aussi prévoyant que lui.

JASPER paraîtra régulièrement dans mes pages.

Bicolo.

COURRIER

Cher Bicolo,

Merci pour le joli jeu "mosette" que tu m'as envoyé pour le concours de Noël. Je l'ai terminé et il est très beau.

Ton amie,
Liliane Gautron

Cher Bicolo,

Je vous remercie pour le bel appareil photo. Je n'en possédais pas un avant. J'ai déjà pris quelques photos. J'aime bien vos concours, j'espère qu'il y en aura d'autres.

Ton amie,
Lynne Gisiger
58 Penticton Bay
Saint-Boniface, Manitoba.

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour le disque. Mon frère et moi l'aimons bien.

Sincèrement,

Guy Gauthier,
Elie, Manitoba.

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour le disque de Noël que j'ai reçu. Je suis très content.

Heureuse année!

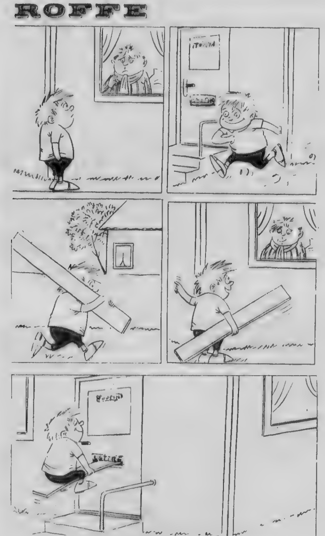
Richard Bosc.

Cher Bicolo,

Juste un petit mot pour te remercier pour les belles peintures à l'huile que tu m'as envoyées. Elles sont très jolies!

Michelle Courcelles,
Sainte-Agathe, Manitoba.

ROFFE



BICOLO SALUT LES NOUVEAUX MEMBRES DE SON CLUB

4631 Joan MacCutcheon, Winnipeg
4632 Karen Nickel, Winnipeg
4533 Karen Grabowski, Winnipeg
4634 Bob Hope, Winnipeg
4635 Denise Ormiston, Winnipeg
4636 Catherine Mann, Winnipeg
4637 Marc Beaudry, Winnipeg
4638 Abigail Morgan, Winnipeg
4639 Shriley Kavanagh, Winnipeg
4640 Joanne Lafournaise, Sainte-Anne
4641 Tania Tucker, Maillardville, C.B.
4642 Donald Cormier, Sainte-Anne
4643 Hubert Perrin, Sainte-Anne
4644 Susane M. Rosset, Saint-Claude
4645 Tania Druwe, Saint-Boniface
4646 Elizabeth Hubbard, Winnipeg
4647 Monique Fontaine, Saint-Vital
4648 Daniel Fontaine, Saint-Vital
4649 Nicole Fontaine, Saint-Vital
4650 Daniel Girouard, Saint-Boniface

MEMBRE GAGNANT
No 2988 Patricia Bourrier
Notre-Dame-de-Lourdes
Manitoba.

ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as quà découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta Carte de Membre. A chaque semaine un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom:.....................................

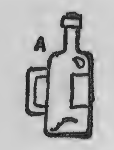
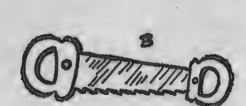
Adresse:.................................

....

Code postal:.............................

Age:..........................Grade: ....

Observation



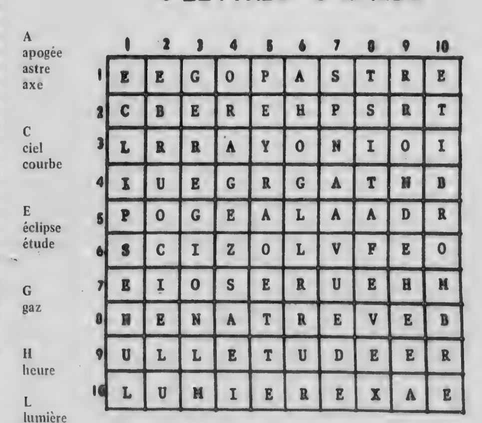


Dites ce qui ne va pas dans ces dessins.

S.O.P.

THEME: LE TEMPS QU'IL FAIT

6 LETTRES CACHEES



A
apogée
astre
axe

C
ciel
courbe

E
éclipse
étude

G
gaz

H
heure

L
lumière
lune

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	E	G	O	P	A	S	T	R	E
2	C	B	E	R	E	H	P	S	R	T
3	L	R	R	A	Y	O	N	I	O	I
4	X	U	E	G	R	G	A	T	H	B
5	P	O	G	E	A	L	A	A	D	R
6	S	C	I	Z	O	L	V	F	E	O
7	E	I	O	S	E	R	U	E	H	M
8	N	E	N	A	T	R	E	V	E	B
9	U	L	L	E	T	U	D	E	E	R
10	L	U	M	I	E	R	E	X	A	E

O
ombre
orbite
orage

R
rayon
région
ronde

S
solaire
sphère

T
totale
trêve

V
vue

avis aux consommateurs

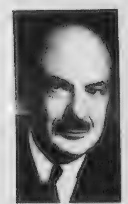
SAVOIR ACHETER

La vie est chère, tout le monde s'accorde pour le dire. Mais il reste qu'en faisant ses achats en regardant à deux fois les prix, on peut facilement économiser de l'argent. Comme le démontrent les résultats de l'enquête menée sous la direction de M. Claude Saindon, professeur au CUSB, le 8 février dernier dans 4 supermarchés de Saint-Boniface. La liste des produits achetés a été dressée en partie par une ménagère de Saint-Boniface. Les chercheurs tiennent à préciser qu'aucun effort n'a été fait pour tenir compte de la qualité du service ou des biens dans les divers supermarchés. Donc il ne s'agit que d'une simple comparaison de 39 produits. Les résultats se suffisent à eux-mêmes, un commentaire est inutile.

PRODUITS	White's Foods	Econo-Mart	Safeway	Dominion
Croque Nature Quaker (régulier, 900 g.)	2,07	,99	2,09	2,09
Post Alphabits (275 g.)	,85	,85	,87	,87
2 pains blancs (24 oz.)	1,02	,99	1,02	1,02
5 livres de farine Robin Hood	1,17	1,11	1,19	1,15
Biscuits Ritz (8 oz.)	,67	,70	,75	,75
2 boîtes (10 oz.) soupe aux tomates Campbell	,50	,45	,56	,56
2 boîtes (10 oz.) soupe aux légumes Campbell	,52	,54	,56	,56
Soupe Lipton Chicken Noodle (boîte de 2 paquets)	,48	,51	,53	,53
Lipton Cup-a-Soup (Beef Noodle)	,65	,65	,67	,67
1 douz. d'oeufs moyens	,79	,81	,78	,78
1 livre de fromage Cheddar (doux)	1,99	1,78	1,80	2,07
1 livre de fromage Kraft Singles	1,91	1,91	1,95	1,95
2 livres de beurre	2,68	2,70	2,70	2,70
3 pintes de lait (2%)	1,59	1,62	1,62	1,62
1 litres de crème glacée (vanille)	2,59	2,87	2,89	3,39
1 livre de foie de boeuf, tranché	,59	,57	,57	,59
1,5 livres de boeuf haché (lean ground)	1,79	1,79	2,03	1,94
2 livres de bifteck sirloin	3,96	5,50	5,58	5,58
Tête de laitue	,69	,68	,69	,69
Tomates en conserve Libby's 2 boîtes de 28 oz.	1,38	1,40	1,46	1,42
2 livres de pommes MacIntosh	,93	1,16	1,18	1,18
3 livres de bananes	,89	,87	1,00	1,00
1 livre de tomates	,45	,38	,39	,49
2 livres de carottes	,52	,53	,55	,65
10 livres de pommes de terre rouges	1,09	,93	,93	,93
1/2 livre de piment vert	,29	,20	,30	,20
2 boîtes de jus d'orange (48 oz.) Libby's	1,94	1,94	1,58	2,02
Café instantané Sanka régulier, 8 oz.	6,71	6,59	6,73	6,73
Thé Red Rose, boîte de 120 sacs	3,59	4,39	4,75	4,69
Chocolat Nestlé's Quick, 2 livres	2,09	1,98	1,99	2,39
Huile de maïs Mazola, 32 oz.	1,79	1,95	1,99	1,99
3 livres de beurre d'arachides Kraft smooth	3,03	2,87	3,05	3,05
Patates croustillées Old Dutch, boîte de 2 paquets (régulier)	,93	,97	,93	,99
Bicarbonate de soude Cow Brand, 1 livre	,57	,57	,59	,59
5 livres de détergent Tide	2,58	3,31	3,39	3,39
24 oz. de détergent vaiselle Sunlight	,84	1,03	1,07	1,05
Spic'n' Span, 1 kg.	1,61	1,51	1,55	1,63
Tissus Kleenex, boîte de 200	,50	,61	,69	,71
Pâte dentifrice Crest, 100 ml.	1,22	1,20	1,59	1,21
TOTAL	$59.46	$62.44	$64.56	$65.85

Administrateur

Banque Canadienne Nationale



Louis-Philippe de Grandpré, c.c., c.r.

Le président et chef de la direction de la B.C.N., M. Germain Perreault, est heureux d'annoncer l'élection de Louis-Philippe de Grandpré, c.c., c.r., au Conseil d'administration de la Banque.

Originaire de Montréal, M. de Grandpré, au cours de sa carrière, a été bâtonnier du Québec, président de l'Association du Barreau canadien et juge de la Cour suprême du Canada. Avant son entrée dans la magistrature, il fut administrateur de plusieurs sociétés importantes. Depuis octobre 1977, il est l'associé principal de l'étude Lafleur, Brown, de Grandpré.

Avis au consommateur

Les enfants de moins de quatre ans sont les principales victimes des accidents attribuables à des produits ménagers.

Prenez le temps de lire les étiquettes!

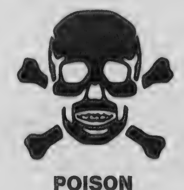
A ne pas oublier

- Gardez les numéros de téléphone et les adresses de votre médecin, du centre anti-poison ou de l'hôpital et des pompiers à proximité de votre téléphone. (Tous les habitants de la maison doivent connaître ces numéros.)
- En cas d'empoisonnement, suivez les instructions sur le contenant. Emportez le contenant lorsque vous vous rendez chez le médecin pour qu'il sache ce qui a occasionné la blessure.
- N'entreposez pas ces produits sous l'évier ou dans un endroit où les enfants peuvent les atteindre.

SYMBOLES DES PRODUITS DANGEREUX



ATTENTION

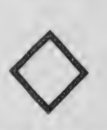


POISON



INFLAMMABLE

DANGER



AVERTISSEMENT



EXPLOSIF



CORROSIF

(les symboles sont toujours encadrés par une figure)

Service de l'information et des relations publiques.
Consommation et Corporations Canada
Place du Portage, Phase 1, Hull, Québec, K1A 0C9.

nécrologie

Soeur Thérèse LEMIRE

A l'hôpital général de Saint-Boniface, le vendredi 3 février, est décédée soeur Thérèse Lemire des Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée, originaire de Winnipeg, Manitoba.

La défunte laisse dans le deuil deux frères religieux: les révérends père François Lemire, O.M.I. de Winnipeg et frère Paul Lemire, C.S.V. d'Otterburne; un frère et une belle-soeur, M. et Mme Louis Lemire de Winnipeg; une soeur religieuse: révérende soeur Cécile Lemire, P.M.S.J. de Saint-Paul l'Ermite, P.Q.; et une belle-soeur, Mme Roger Lemire de Winnipeg.

Les prières furent récitées le 7 février à 10 heures en la chapelle de la Maison-Mère des Missionnaires Oblates, 601, rue Aulneau.

La messe des funérailles qui eut lieu à 19h30 dans la même chapelle, fut concélébrée par le révérend père Edmond Turenne, O.M.I. assisté des pères François Lemire, O.M.I. frère de la défunte, A. Lacelle, O.M.I., V. de Varennes, O.M.I., C. Deshayes, O.M.I., L. Laplante, O.M.I., H. Côté, C.S.V., et A. Vachon, P.B. De nombreux parents et amis de la défunte assistaient dans la nef.

L'inhumation se fit au cimetière de Saint-Boniface, rue Archibald.

M. Maurice PUJO

Le jeudi 23 février 1978, à l'hôpital de Sainte-Anne-des-Chênes est décédé M. Maurice Pujo après une longue maladie. Il était âgé de 67 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse Jeannette; quatre fils, Paul de Brandon, Donald, Marc et Roger de Winnipeg; quatre filles, Mme Aline Mohammed et Valérie de Winnipeg, Mme Laurette Henderson de Saint-Adolphe et Louise de Calgary; quatre soeurs, Mme Germaine Bélanger, Mme Maria Gendron, Mme Éléonore Gendron de Winnipeg et Mme Ethel Comeault de Saint-Jean Baptiste.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins, le 26 février et la messe fut célébrée en l'église de Sainte-Anne le 27 février par M. le curé H. Gendron, assisté de l'abbé D. Lavoie. Les porteurs étaient Edouard Adam, Armand Comeault, Maurice Gendron, Norbert Gauthier et Edmond Gauthier. L'inhumation se fit dans le cimetière de Green Acres.

REMERCIEMENTS

Mme Jeannette Pujo et ses enfants désirent remercier sincèrement les nombreux parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Pujo. Un merci spécial au Père Voyer de Sainte-Anne qui a beaucoup encouragé le malade durant ce temps pénible. Merci aussi aux médeciens et aux garde-malades de l'hôpital de Sainte-Anne pour leurs bons soins et dévouement.

Malvina GAGNÉ (née BRISSON)

Le 18 février 1978, est décédée à l'hôpital Princess Elizabeth, à l'âge de 63 ans, Mme Malvina Gagné, d'Ile-des-Chênes, Manitoba, anciennement d'Otterburne.

Le service funèbre eut lieu en l'église catholique d'Otterburne. Son époux, Alphonse (le 7 janvier 1963), sa soeur, Armande Couture ainsi que son frère Edouard Brisson la précédèrent dans la tombe.

Elle laisse dans le deuil cinq filles, Mme Doris Tétreault d'Ile-des-Chênes, Mme Renée Jeanson de Lorette, Mme Laurette Catellier de Dufrost, Mme Claire Tétrault de Lorette, Mme Lucie Tétreault d'Ile-des-Chênes; quatre fils, Frank (Joyce) d'Otterburne, Gilbert (Anita) de Saint-Vital, Hervé (Noëlla) d'Ile-des-Chênes, Étienne (Hélène) d'Otterburne; 16 petits-enfants, trois frères, Gédéon de Saint-Vital, Viateur et Denis de Saint-Boniface; deux soeurs, Gertrude (Mme Frank Frankowski) de Saint-Vital, Rita (Mme Calman Foldi) de Balmertown, Ontario, et un ami très cher, Harry Guzda de Winnipeg.

Ceux qui le désirent peuvent faire parvenir leurs contributions au Canadian Cancer Society, Manitoba Division, 202-960, avenue du Portage.

Nous remercions les docteurs, les infirmières ainsi que tout le personnel de l'hôpital Princess Elizabeth.

Victorine TELLIER (née JOYAL)

Le mercredi 22 février 1978 est décédée au foyer de Saint-Boniface, Mme Victorine Tellier, âgée de 73 ans, épouse de feu Roland Tellier, autrefois de la rue Monck.

Les prières furent récitées samedi le 25 févier, suivies de la messe funéraire célébrée par le Père I. Blanchette, en l'Église du Précieux-Sang. L'inhumation se fit dans le cimetière Green Acres.

Mme Tellier est née à Saint-Norbert le 21 mars 1904. Après avoir été diplômée de l'École normale de Winnipeg, elle a enseigné à Cardinal, à Notre-Dame-de-Lourdes, à Saint-Norbert et à Swan Lake, au Manitoba. Plus tard elle continua sa carrière d'enseignement aux écoles Provencher et Marion à Saint-Boniface. Elle prit sa retraite en 1970.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Corinne et Béatrice (Mme A.L. Henderson) ainsi que deux petits-enfants, Lorraine et Andrew, une soeur, Mme Irène Delisle, et plusieurs neveux et nièces.

A la place des fleurs, si les amis veulent faire un présent, qu'ils fassent un don au foyer de Saint-Boniface, 271, rue Archibald.

Les régions

LES COMITÉS RÉGIONAUX COMMUNIQUENT MIEUX

"Les membres des comités ruraux et communautaires de la région pourront communiquer davantage si le programme des comités régionaux, parrainé par la SFM, s'avérait un succès", a mentionné Marie Jubinville, adjoint au directeur général de la SFM.

"La SFM s'occupe, depuis quelques années, à regrouper les différents comités communautaires en établissant une nouvelle structure qui verrait à ce que les présidents des différents comités d'une même communauté, se réunissent une fois par mois pour se renseigner mutuellement. D'autre part, la SFM a ratifié une entente avec les membres des comités déjà existants en procurant, une fois par mois, la somme de $100 pour des fins de traitement. En effet, a expliqué l'adjoint au directeur général, une coordonnatrice sera embauchée et elle aura pour tâche de desservir les présidents des différents comités tout en étant admise au sein de la communauté francophone. Par exemple, les comités communautaires de La Broquerie et de Saint-Adolphe ont chacun embauché une coordonnatrice. Dans le cas de La Broquerie, la coordonnatrice Lucille Freisen est au service de 12 présidents qui représentent 12 comités différents: culturels, liturgiques et autres. Mme Freisen est aussi responsable de la rédaction d'un calendrier, en français, des activités qui se tiennent dans la paroisse. Le calendrier est ensuite publié par la SFM et distribué à tous les organismes."

"Par ailleurs, à Saint-Adolphe, un comité communautaire existait déjà, et plutôt que de former un deuxième comité, il a été décidé d'ajouter une autre personne, Noël la Saint-Hilaire, qui est maintenant responsable des activités culturelles."

"D'autre part, pour satisfaire tout le monde, la SFM a suggéré qu'on opère une rotation des présidents, a souligné Mme Jubinville. Par ailleurs, les coordonnatrices rencontrent, une fois par mois, les membres de la SFM qui agissent comme personnes-ressources auprès de celle-ci".

Marc Labelle

Lorette

Toutes nos félicitations à M. Alex Carrière, de Lorette, qui a été l'heureux gagnant du concours de violonneux au Festival du Voyageur. M. Carrière s'est grandement dévoué et par sa musique, il a rendu l'atmosphère du relais plus agréable.

Les Coqueluches ont aussi été appréciés de tous. Un bon nombre de gens de Lorette se sont rendus à Saint-Boniface pour les applaudir et les rencontrer. On a aussi eu l'occasion d'écouter nos chanteuses de Lorette: Mona Gauthier et Suzanne Jeanson. *Félicitations et bon succès!*



AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, ANDRÉ ROMÉO POIRIER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, pompier.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185 boul. Provencher, Casier Postal 36, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 1er avril, A.D. 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 27e jour du mois de février, A.D. 1978.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.



LA VÉRITÉ

Afin que, comme le péché a régné par la mort, ainsi la grâce régnât par la justice pour la vie éternelle, par Jésus-Christ notre Seigneur.
(Romains 5, v. 21).

Avis de demande d'augmentation du lait de consommation.
D'après la loi régissant la vente du lait dans la province du Manitoba.

AVIS PAR LA PRÉSENTE EST DONNÉ, que la Société de mise en marché, des producteurs de lait du Manitoba a soumis à la Commission de contrôle de la vente du lait du Manitoba, une demande l'autorisant à augmenter le prix de vente du lait, vendu par l'entremise des producteurs ou des distributeurs aux consommateurs manitobains.

AVIS PAR LA PRÉSENTE EST ÉGALEMENT DONNÉ, selon les termes de la loi régissant la vente du lait au Manitoba, qu'une audience publique pourra être organisée pour recevoir toute soumission se rapportant au dit sujet ou sur toute autre sujet s'y rapportant.

AVIS PAR LA PRÉSENTE EST ÉGALEMENT DONNÉ, à toute personne désirant que toute demande de changement dans le prix de vente du lait de consommation ou du lait devant être traité avant la vente aux consommateurs, soit entendue au cours de ladite audience publique, qu'elle doit faire parvenir par la poste ou livrer aux bureaux de la Commission sa soumission indiquant clairement la nature et le montant de ladite augmentation suggérée.

FAIT à Winnipeg, province du Manitoba, le 9ième jour du mois de février de l'an 1978.

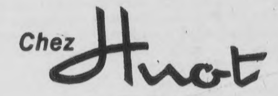
Commission de contrôle du lait
G.H. Mackenzie, secrétaire





KINGDON PRINTING (1974) CO. LTD.
FORMULAIRES, IMPRESSION
PAR LE PROCÉDÉ OFFSET, COULEUR.
807, rue Erin, Winnipeg — Tél.: 783-7195
Imprimeurs de LA LIBERTE
Gérald Dorge, président

L'homme bien s'habille



200, avenue Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Tél.: 247-3795

Hôpital Notre-Dame

Ouverture immédiate pour une infirmière à plein temps à l'hôpital Notre-Dame. Bénéfices du personnel d'après le contrat M.O.N.A. Veuillez soumettre votre demande à:

M. Ulysses Lahaie
Hôpital Notre-Dame
Notre-Dame-de-Lourdes
Manitoba

Signalez: 1-248-2308 ou 1-248-2112



CBWFT RADIO CANADA
WINNIPEG
recherche un
CINÉ-CAMERAMAN
(16mm) pour Salle de nouvelles

Expérience indispensable. Doit posseder son propre équipement et avoir son propre véhicule. Salaire à négocier. Traitement à négocier. Pourait être appellé à travailler tant du côté français qu'anglais. Devra pouvoir travailler en soirée. Entrée en fonctions 1 avril, 1978. Le candidat doit être bilingue (français et anglais) de préférence.

S'adresser à: Jaque Rochon
Superviseur
Service des nouvelles
CBWFT
541, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)



PETITES ANNONCES

LA LIBERTÉ accepte pour publication des "petites annonces" au tarif de 10 sous du mot (minimum $3.50) pour une première insertion, et 9 sous du mot (minimum $3.) pour la répétition de l'annonce. Ces annonces doivent nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.

vendre-louer

VENTE PRIVÉE - Rue Hébert, Saint-Boniface - seulement $32,000.00 - Maison 1½ étage - cuisine moderne - tapis mur à mur - chambre au sous-sol - deuxième étage pourrait être loué - patio - endroit tranquille - lot boisé - pas d'agent S.V.P. - Composez 233-1842.
44-106-45 C

A VENDRE - Familiale Astre GT 1974 à 4 vitesses. 7 pneus. Nouveau moteur marquant 18,000 milles. Impecable. Composer 257-4548 après 17 heures.
39-78-JNO

A VENDRE - Camion "camper" Dodge "Club Cab" 1973 de 3/4 tonne. Moteur 360 V8. Servo-freins et servo-direction. $2,500. Composer 1-424-5522.
43-100-44 C

A LOUER - Près hôpital Saint-Boniface - Chambre entièrement meublée, facilités de cuisine. Libre le 1er mars. Composer 247-4939.
42-97-JNO

A LOUER - Rue Des Meurons - maison de 2 chambres à coucher. Nouvellement décorée. Tapis mur à mur. Cuisinière et réfrigérateur. $290.00 par mois. Composer 247-7251.
43-103-44 C

Prenez-vous votre retraite? Très jolis sites calmes, pour adultes seulement, avec maisons préfabriquées dans l'Ile de Vancouver, le sud de la province et dans la vallée de l'Okanagan. Pour plus d'informations, écrire à B.P. 4002, Stn A, Victoria, C.B. ou B.P. 822, Summerland, B.C.
44-109-48C

A LOUER - Appartement de 1 chambre à coucher. Grandes pièces. Parc Windsor - Chemin Elizabeth. Idéal pour personne seule ou couple sans enfants. $160.00 par mois. Stationnement, facilités de lavage, chauffage et électricité gratuits. Composer 668-6807.
43-102-JNO

A LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maison (type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $312.00 - $348.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 1-730, chemin River. Téléphone: 257-2501.
38-68-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.
32-10-JNO

JEUNE FILLE CHERCHE une compagne pour partager appartement de 2 chambres à coucher, rue Taché. Composer 233-4555.
43-101-JNO

Assureurs



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions -- Bateaux -- Tours -- Trains

Avocats-Notaires

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél.: 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J. HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARPE
BUREAUX A:
201-185 Blvd. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

Chiropracteurs

Lundi au vendredi 9h à 21h; samedi 9h à 13h.
Rendez-vous — Tél.: 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE
SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Chiropraticiens:
Roland-E. Bohémier, D.C.
Garry Specht, D.C.

Rendez-vous — Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE
PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

DR HENRI L. MARCOUX
CHIROPRACTICIEN
Heures de bureau: Lundi, mercredi et vendredi:
de 8h30 à 12h30; de 14h à 20h30
Mardi et jeudi: de 8h30 à 5h30
Téléphone: 452-9803
226, chemin Sainte-Marie, Saint-Boniface, Man.

Comptables

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

Divers

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Ferblantiers



LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air conditonné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Optométristes

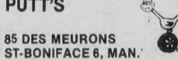
Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr. R.J. Lecker, optométriste
Dr. M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

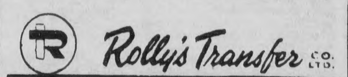
Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER



85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant:
Rolly Painchaud
Tél.: 256-5869

Tél.: 247-6202 316, rue Des Meurons, Saint-Boniface

collette's

PRINTING & DUPLICATING

IMPRIMERIE INSTANTANEE
DACTYLOGRAPHIE - PHOTOCOPIES

VENTE !!!
50 VERGES
DE DENTELLE
SEULEMENT $2.25

EN PLUS: 50 BOUTONS décoratifs GRATUITS si vous COMMANDEZ MAINTENANT. Modèles et motifs ravissants, de tons magnifiques. PLEINE LARGEUR aussi. Pour TOUTES vos bordures décoratives. Envoi direct du fabricant. AJOUTEZ 75¢ de poste et manutention. REMBOURSABLE, à moins d'entière satisfaction. Acceptons chèque, mandat, argent.

INTERNATIONAL SALES CO.,
BOITE 280, SUCCURSALE COTE-DES-NEIGES, MONTREAL, QUEBEC



Marquis Realty

365, rue Desautels, près Des Meurons, — 233-7963

SAINT-VITAL UNIQUE DANS SON GENRE
Environ 1,600 pieds carrés - salon et salle à manger en forme de L, baie vitrée, tapis d'excellente qualité - salle familiale avec foyer ouvert - portes donnant sur le patio - immense cuisine avec armoires en chêne - lave-vaisselle - 3 chambres à coucher - 2 plomberies - garage double attenant. Appelez Yvonne Hanson au 233-7963.

25, AVENUE ARDEN
Bungalow - 3 chambres à coucher - près d'écoles de tous les niveaux, des magasins et du transport - comprend un poêle et un four encastrés - 2 plomberies - grande salle familiale avec bar et évier. On demande $53,500. - Le vendeur considérera toute offre raisonnable. Appelez Ray Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

RUE RITCHOT
Maison de 2 étages - 3 chambres à coucher - complètement rénovée à l'intérieur - tapis mur à mur - entrée finie en stuc - taxes très basses - maison idéale pour jeune couple ou pour personnes à revenu modeste. Seulement $31,900. Appelez Ray Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

SOUTHDALE
Bungalow - 3 chambres à coucher - grand salon - salle à manger - cuisine avec cuisinière et réfrigérateur - 3 plomberies - salle de séjour avec foyer électrique - $2,000 de rideaux - garage double - Appelez Yvonne Hanson au 233-7963.

LORETTE, MAN.
Bungalow - 1080 pieds carrés - 3 chambres à coucher - cuisine genre "island" salle de séjour - Lot 60 x 180 - taxes $617.00 - Appelez Louise Fillion au 233-7963 ou 233-9299.

RUE BRISTOL
Bungalow - 3 chambres à coucher - grand sous-sol - taxes très peu élevées - bon marché à $39,900 - Appelez Ray Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

CONSTRUISEZ LA MAISON DE VOS RÊVES
Lot de 70 acres près de l'autoroute no 1 - un peu plus loin que Sainte-Anne, Man. On demande $22,000 - Appelez Ray Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

NOUS SOMMES ICI POUR VOUS SERVIR
233-7963, 24 heures sur 24

Entreprise générale d'électricité

Fontaine & Compagnie

165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.

Oldfield, Kirby & Gardner
28 Lakewood, Saint-Boniface
Henry Klassen - 257-3366

McKAGUE SIGMAR REALTY

Centre Southdale — 256-4356




SAINT-BONIFACE - $35,500 Maison complètement rénovée - 2 chambres à coucher - de très grandes pièces - Endroit tranquille - 10% comptant - Appelez Léo Grouette au 257-2363.

SAINT-VITAL - Lot vacant - 45' x 97' - seulement $13,900. Appelez Léo Grouette au 257-2363.

SAINT-BONIFACE - $19,900 Maison pour famille nombreuse. 5 chambres à coucher, grande cuisine, 2 salles de bains, revêtement extérieur (siding) et fenêtres en aluminium. En bon état. Pour plus de renseignements appelez R. Lejeune 256-8793.

BOUCHARD REALTY 433-7502

Saint-Pierre-Jolys

Venez à Saint-Pierre-Jolys comparer les propriétés et les prix

SOYEZ VOTRE PROPRE PATRON - Saint-Pierre Trailer Centre - Bonne bâtisse de 40 x 60 avec salle de montre. Sur grand lot. Livraison du gaz Propane. A 9 milles de la plage de Saint-Malo.

$32,000
SAINT-PIERRE - Beau petit bungalow de 3 chambres à coucher, cave à la grandeur, tapis mur à mur. Chauffé au gaz.

NOUS AVONS DES CLIENTS pour fermes et terrains de toutes dimensions.

SAINT-PIERRE - 160 acres en culture à 1 mille du village. Prix très raisonnable.

SAINT-PIERRE-JOLYS - 160 acres en culture avec grainerie en métal. A 2 milles au sud du village.

SAINT-PIERRE-JOLYS - 400 acres entièrement en culture. Bonne maison de 3 chambres à coucher. Toutes les bâtisses sont en très bon état.

SAINT-MALO - Nouvelle maison de 2,000 pieds carrés, foyer ouvert, 3 chambres à coucher, garage attenant. Sur beau lot boisé à 2 minutes de la plage. Cette maison est de toute beauté.

SAINT-MALO - Bonne maison de revenu sur beau grand lot à 5 minutes de la plage. Peut être convertie en chalet d'été. Garage.

SAINT-PIERRE - Vous désirez acheter un commerce? Le Café de Paris est à vendre, soit comme simple commerce ou encore avec l'édifice et le terrain. Veuillez communiquer avec notre bureau pour des renseignements plus détaillés.



247-6340
256-2432

GEORGES-D. BOHÉMIER
519, che. Sainte-Marie

Robidoux Realty

100 Niakwa Centre
1280, rue Archibald, Saint-Boniface
Tél.: 256-4386



Gilbert St-Amant
76, baie Bibeau
Winnipeg, Manitoba
R2J 2A7
Rés.: 253-1060

SAINT-ADOLPHE - Environ 160 acres à 2 milles au sud du village. Maison, garage triple et étable peuvent être achetés séparément.

NORWOOD - AV CRAWFORD - 1½ étage, 3 chambres à coucher, salle à manger. Salle de bains au 2e, et salle de toilette de 2 pièces au 1er étage. Garage. Près des écoles et autobus. Rue tranquille.

ERIKSDALE - Ferme laitière et ranch. 1,900 acres. Bungalow moderne et bons bâtiments.

FERMES DEMANDEES - Nous avons des clients pour fermes de toutes les grandeurs au Manitoba.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, St-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510
Ron Gagnon - Rés.: 233-8498



$42,500
NORWOOD - Bungalow de 2 chambres à coucher avec 2 salles de bains. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage. Situé sur un beau lot de 50 pieds.



$49,900
NORWOOD - 50 Hemlock - 1½ étage, 4 chambres à coucher. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage. Endroit très tranquille.

Rue Saint-Jean-Baptiste
$23,900
Maison de 1¼ étage, 2 ou 3 chambres à coucher. Lot de 33 x 144. Revenu de $200.00 par mois.

PROPRIETE DE COMMERCE SUR LA RUE MARION - 1,800 pieds carrés, zoné C-1. Bâtisse construite en blocs de ciment.

RUE RITCHOT $21,000
Maison de 1½ étage. 3 petits logis. Revenu de $285.00 par mois.



PARC WINDSOR - Joli "split-level" de 3 chambres à coucher, cuisine avec "dinette". Salle de récréation avec foyer électrique, chambre supplémentaire et salle de toilette de 2 pièces au soubassement. En très bon état. Hypothèque de 6 3/4% $52,000.

RUE KITSON $64,500
Joli duplex de 13 ans. Un logis de 3 chambres à coucher avec salle à manger, et un logis de 2 chambres à coucher avec salle à manger. En très bon état. Garage double.

RUE KITSON $39,500
Maison de 1½ étage, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, tapis mur à mur, 2 salles de bains. Chambre supplémentaire et "sauna" au soubassement. Fenêtres toutes saisons. En très bon état. Garage.

NORWOOD EXCLUSIF
Bungalow de 2 chambres à coucher avec "dinette". Chambre supplémentaire au soubassement. En très bon état. Garage. On demande $33,000.

FERMES À 68 MILLES DE WINNIPEG près de Saint-Claude. 480 acres. Beau bungalow de 3 ans, 3 chambres à coucher, grande cuisine, salle à manger, soubassement complet. Eau courante et fosse septique. Pour obtenir une liste des machineries et pour plus de renseignements appelez Nap ou Ron.



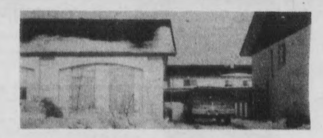
DANIS REALTY LTD.

Tél.: 257-2570
125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital R2M 2Z1



ULTRA MODERNE
Sainte-Anne - seulement 30 milles de la ville, autoroute no 1 - maison spacieuse à différents niveaux - 3 chambres à coucher - foyer "naturel" - garage pour 2 autos, etc. Appelez Claude Fréchette, rés. 257-3962 ou Danis Realty, 257-2570.

518, chemin Sainte-Anne - Joli bungalow de 3 chambres à coucher - sous-sol fini avec salle de séjour, etc. - 1½ salle de bains - $38,900 ou $2,000 comptant et le reste par acomptes - Appelez Yvette Pelletier, rés. 233-9207 ou Danis Realty, 257-2570.



"NOUVEAU SUR LE MARCHÉ"
Saint-Vital - 204, rue Knightsbridge - Bungalow moderne de 3 chambres à coucher - climatiseur central - clôture pour enfants à l'arrière - près de l'école et de l'aréna. Appelez Claude Fréchette, rés. 257-3962 ou Danis Realty, 257-2570.

11, rue Guay - Bungalow immaculé de 3 chambres à coucher pour $39,000 - garage pour 2 autos sur lot de 50 pieds - Appelez Aimé Fillion, rés. 257-3962 ou Danis Realty, 257-2570.

57, rue Hindley - 1½ étage - bonne maison de 3 chambres à coucher - grande cuisine - $49,500 - Appelez Aimé Fillion, rés. 233-0387 ou Danis Realty, 257-2570.



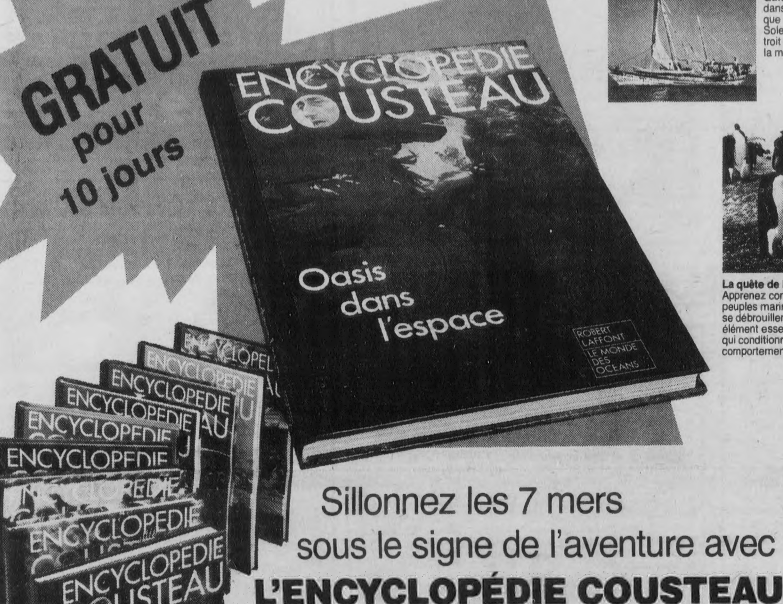
Chalet moderne - 1152 pi. carrés - 3 chambres à coucher - $26,900 - Appelez Claude Fréchette, rés. 257-3962 ou Danis Realty, 257-2570.

PLAGE ALBERT
Lot boisé pour construction, 133 x 150 - On demande $9,500.

Lorette - Bungalow d'un an - 3 chambres à coucher - tapis mur à mur - foyer "naturel" - On demande $44,900 - Appelez Belva Smith, rés. 257-5146 ou Danis Realty, 257-2570.

Amateurs d'océanographie

Entrez dans le monde fascinant du Commandant COUSTEAU



Guide de la mer. C'est dans un voilier semblable que le navigateur arabe Soleiman a franchi le détroit de Malacca et sillonné la mer de Chine.

La quête de la nourriture. Apprenez comment ces peuples marins étrangers se débrouillent face à cet élément essentiel de la vie qui conditionne tout leur comportement.



Les mers polaires. Faites connaissance avec le phoque, sujet de la plus grande controverse de nos jours. Cet animal séjourne quelques semaines sur le continent mais il est au total plus aquatique que terrestre.

La collection la plus complète sur le monde des océans, en reliure soignée, magnifiquement illustrée:

3,000 pages environ • Grand format: 8½" x 10¾" • Presque toutes les pages sont richement illustrées en couleur, sur papier glacé • Plus de 3,500 documents en couleur: photos, schémas et dessins explicatifs • Toutes les découvertes passionnantes et les aventures palpitantes des épisodes télévisés • Chaque volume est envoyé en examen gratuit de 10 jours.

Sillonnez les 7 mers sous le signe de l'aventure avec L'ENCYCLOPÉDIE COUSTEAU

Première collection entièrement consacrée au rôle capital de la mer dans notre avenir, l'Encyclopédie Cousteau vous fera participer à des expériences étonnantes. Découvrez-y entre autres, les secrets de l'acte de vie.

Attaque et défense. Le poisson-papillon peut sembler une cible aisée mais vous découvrirez que ses faux yeux lui permettent de se protéger très efficacement.

L'Encyclopédie Cousteau réunit pour la première fois l'ensemble des connaissances actuelles sur l'univers marin.

La perte de l'océan serait plus grave pour l'homme que les catastrophes d'une guerre mondiale. En effet, famines et surpopulation pourraient un jour être résolus par une meilleure utilisation de l'univers marin.

Le Commandant Cousteau vous apprend à connaître — et à reconnaître — des milliers de créatures marines. Vous observerez comment elles vivent, se nourrissent, se reproduisent, communiquent entre elles, quelle est leur vie sociale.

L'Encyclopédie Cousteau sera pour vous et vos enfants l'occasion d'une véritable exploration de la mer. Elle vous fera passer des heures passionnantes, à découvrir toutes les merveilles de ce monde jusqu'ici trop peu connu. En compagnie du Commandant Cousteau, vous découvrirez les réalités de l'univers marin et les promesses infinies qu'il offre aux générations futures.

Postez à: Laffont Canada Ltée
17290 Trans-Canadienne
Kirkland, Québec
H9J 9Z9

Examinez le premier volume
GRATUITEMENT
pendant 10 jours
sans aucune obligation!

À poster, pour recevoir **Oasis dans l'espace**, en examen GRATUIT de 10 jours

Une invitation spéciale du Commandant **COUSTEAU!**

Découpez et postez ce certificat sans tarder. N'envoyez pas d'argent.

CERTIFICAT D'EXAMEN GRATUIT!

Laffont Canada Ltée, 17290 Trans-Canadienne, Kirkland, Québec H9J 9Z9

Veuillez m'envoyer **Oasis dans l'espace,** en examen gratuit de 10 jours. Si je désire conserver ce volume, je ne paierai que $7.95, plus des frais minimes de port et de manutention.

Je recevrai ensuite, à intervalles de quatre ou six semaines environ, un autre volume de l'Encyclopédie Cousteau, au même bas prix. Il est entendu que chaque volume m'est envoyé en examen gratuit de 10 jours. Je peux retourner tout volume dont je ne désire pas enrichir ma bibliothèque et je peux arrêter l'envoi de ces volumes n'importe quand.

J'ai aussi le choix de retourner **Oasis dans l'espace** dans les 10 jours. Dans ce cas, je ne vous devrais pas un sou et aucun autre volume ne me serait expédié par la suite.

Nom ____________________
(lettres moulées s.v.p.)
Adresse ____________________ Prov. ____________
Ville ____________________ Code postal ☐☐☐ ☐☐☐
Veuillez signer ici s.v.p. ____________________
Signature des parents si moins de 18 ans
Ces prix peuvent subir une légère majoration. Offre limitée. CBW1825